

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2771 - JEUDI 24 NOVEMBRE 2016

TIC

Créer un meilleur environnement du numérique au Congo

Les assises nationales du numérique ont été lancées hier à Brazzaville, en présence du Premier ministre, Clément Mouamba. Durant trois jours, les participants vont axer leurs réflexions sur l'encadrement juridique du secteur du numérique, la digitalisation de l'administration publique, la

réduction de la facture numérique ainsi que la question de l'employabilité des jeunes. Initiées par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie numérique et de la prospective, Benoît Bati, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement,

ces assises ont pour thème : « L'économie numérique : un levier pour la diversification de l'économie, la compétitivité, l'emploi et la modernisation de l'administration publique au Congo ».

Page 3

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vision de Denis Sassou N'Gusso décryptée à Marrakech



Un panel de haut niveau sur la vision du président Denis Sassou N'Gusso

En marge de la COP22, un panel de haut niveau a planché sur le décryptage de la contribution du président congolais à la lutte contre le changement climatique. Denis Sassou N'Gusso plaide notamment pour un nouveau programme éducatif, dédié à l'environnement en Afrique. Cet atelier, qui a attiré des participants à la 22^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

(COP22) de Marrakech, au Maroc, a connu la participation du ministre congolais de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Les intervenants ont analysé de fond en comble la vision écologique du président congolais consignée notamment dans le livre « L'Afrique - enjeu de la planète » publié en 2009.

Page 5

DOMAINE PUBLIC

Préservation du périmètre de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a décidé de faire respecter par le biais de la Force publique la déclaration d'utilité publique prise depuis 2009, en vue de préserver le domaine foncier réservé pour le développement de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire.

Au cours d'une réunion avec les parties prenantes au développement de cette ZES, le 22 novembre à Pointe-Noire, le ministre s'est montré intraitable sur le sujet. « *Après 2009, quand a été déclarée d'utilité publique la zone économique spéciale, aucune action, aucune opération ne peut se faire dans la zone sans l'avis du gouvernement. Or, malheureusement depuis cette date, beaucoup de choses ont été faites. Seulement, tous ces actes posés après la déclaration sont nuls. À compter de ce jour, je fais mou-*



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou voir la Force publique pour détruire », a-t-il lancé.

Page 15

ETOILE DU CONGO

Christian Languangi à la tête d'une commission intérimaire



Après la démission d'Hamadi Baba de la présidence de l'Etoile du Congo, Christian Languangi s'est vu confier les rênes d'un comité qui a pour mission de gérer l'équipe jusqu'à la fin du tournoi de la République, le 28 novembre prochain. L'assemblée générale de l'Etoile du Congo était convoquée le 19 novembre dans l'es-

poir de voir un nouveau président prendre les commandes de la maison des verts et jaunes. Mais ce n'était qu'une illusion. Car à la place, c'est Hamadi Baba qui a officialisé sa démission laissant le poste vacant. La famille stellienne doit se contenter, pendant un temps, d'une instance dirigeante intérimaire. Page 16

ÉDITORIAL

Pages bleues

Page 2

TRANSPORTS

L'Afrique de l'ouest et du centre planche sur la mise en œuvre du système de navigation satellitaire Page 3

ÉDITORIAL

Pages bleues

Le président Denis Sassou N'Guesso ayant annoncé à Marrakech, le 15 novembre, la création d'un «Fonds Bleu pour le Bassin du Congo» qui appuiera, comme il l'a précisé, «la réalisation des projets visant la valorisation durable des ressources en eau du Congo» nous allons faire en sorte d'accompagner nous-mêmes ce beau et noble projet tout au long des prochains mois dans le domaine qui est par définition le nôtre : l'information.

Au cœur du travail de décryptage que nous accomplirons figureront cinq grands thèmes: la préservation des ressources du deuxième bassin fluvial de la planète et notamment la remise en eau du Lac Tchad, la construction des barrages qui permettront à terme de fournir de l'électricité à tous les habitants de cet immense espace, la mise en valeur des terres parmi lesquelles circulent le fleuve Congo et ses multiples affluents, la préservation de la nature et tout particulièrement des forêts sur les 3,7 millions de kilomètres carrés que compte le Bassin du Congo, le développement du transport fluvial sous toutes ses formes qui assurera l'acheminement des hommes et de leurs productions vers tous les grands marchés de l'Afrique centrale.

Pour mener à bien cette tâche nous créerons rapidement dans ce quotidien des «Pages bleues» qui permettront à nos lecteurs de mesurer l'ampleur du projet lancé par la plus haute autorité du Congo lors de la COP 22 qui vient de s'achever, mais aussi de réfléchir à l'apport que chacun d'eux pourrait faire dans la concrétisation du «Fonds bleu du Bassin du Congo». Et, bien sûr, nous relayerons les idées, les réflexions, les suggestions qu'ils formuleront dans le cadre de la vaste opération qui se dessine dont la Fondation de Brazzaville, à laquelle le Prince Michael de Kent a accordé son patronage royal, sera le principal moteur.

S'il est vrai qu'une bataille décisive pour l'espèce humaine se joue aujourd'hui à l'échelle planétaire, il l'est tout autant que la région du monde où nous vivons y assume dès à présent une responsabilité particulière en raison de la position géographique qu'elle occupe et des ressources naturelles qui sont les siennes. A la modeste place qui est la nôtre nous allons donc nous y consacrer avec toute l'énergie et tous les moyens dont nous disposons.

Les Dépêches de Brazzaville

CLUB 2002 PUR FRANCE-EUROPE

Une journée pour restructurer la fédération

Les militants du Club 2002 Pur Fédération France-Europe, parti de la majorité présidentielle au Congo, attendus le 26 novembre à Paris pour participer à l'assemblée générale de restructuration de leurs instances dirigeantes.

Ils vont converger de toute l'Europe pour assister à la mise en place du nouveau bureau exécutif sous le haut patronage d'une délégation du bureau national. Un bel engouement autour de militants et cadres du Club 2002 Pur Fédération France-Europe pour se retrouver à

Paris le samedi.

Lors de cette journée démocratique, deux objectifs primordiaux seront au programme : mettre en place le bureau exécutif et acter la transformation du parti en adéquation de son déploiement en Europe. « *La Nouvelle République nous dicte une adaptation sur les enjeux socioéconomiques de notre pays* », préconise Bernard Boueno, président du Club 2002 Pur de la Fédération France-Europe.

Une rencontre qui verra les dirigeants et les militants afficher l'image d'unité et de rassemble-

ment autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Cette assemblée va permettre au parti de créer et de cimenter un socle solide pour aborder le calendrier des échéances électorales à venir. « *Notre Fédération France-Europe a toujours été le laboratoire des idées à proposer auprès des institutions de la République par la voie concertée de nos instances dirigeantes. La mise en place du nouveau bureau travaillera dans cette continuité* », indique Bernard Boueno.

Marie Alfred Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

« Génération Z » entend accompagner le ministère de la Promotion de la femme

Après la tenue de ses assises le 6 novembre dernier, l'association « Génération Z » conduite par son président Antoine Bienaimé Obam'Ondon a présenté le 22 novembre à Brazzaville, au ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme Inès Bertille Nefer Ingani les quelques recommandations retenues lors de leur rencontre.

« *Nous avons décidé aujourd'hui de venir faire connaître notre association et ses objectifs auprès du ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement tout en*

lui affirmant notre engagement à l'accompagner dans ses missions »,

six objectifs parmi lesquels, la participation aux prochaines élections législatives, au conseil consultatif de la jeunesse ; la création d'une banque d'appui aux projets des jeunes et surtout l'engagement des jeunes femmes. Antoine Bienaimé Obam'Ondon a précisé que son association est une plateforme de réflexion et d'actions



Inès Bertille Nefer Ingani échangeant avec le président de Génération Z

et ses objectifs auprès du ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement tout en

a déclaré le président de cette association.

Rappelons qu'au cours de leurs assises, la « Génération Z » a retenu

en faveur des jeunes consistant à accompagner le politique.

Jean-Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TIC

Encadrer l'essor de l'économie numérique au Congo

Les assises nationales du numérique ont été lancées mercredi à Brazzaville, en présence du Premier ministre Clément Mouamba. Durant trois jours de discussions, les participants vont tenter de formuler leurs idées autour des sujets liés à l'encadrement juridique du secteur du numérique ; la digitalisation de l'administration publique ; la réduction de la facture numérique ainsi que la question de l'employabilité des jeunes.

Initiées par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie numérique et de la prospective, Benoît Bati, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les assises nationales sur l'économie numérique sont organisées sur le thème : « L'économie numérique : un levier pour la diversification de l'économie, la compétitivité, l'emploi et la modernisation de l'administration publique au Congo ».

Ces assises, un premier événement du genre organisé au Congo, visent essentiellement à recueillir les idées et propositions concrètes auprès des acteurs nationaux, tous les secteurs d'activité confondus, afin d'en faire, à travers le montage d'une politique cohérente, un levier pour l'emploi des jeunes et la diversification de l'économie.

Le gouvernement qui intervient à la fois comme promoteur et régulateur, des chefs d'entreprise des secteurs producteurs des services des technologies de l'information et de la communication (STIC) ; les particuliers et ménages vont aussi tenter, durant les échanges, de formuler chacun ses opinions en fonction des problématiques soulevées.

Dans un contexte socio-économique marqué par la chute du



Les participants au lancement des assises nationales

prix du baril de pétrole, le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier de croissance et un incubateur d'entreprises, en adoptant une démarche participative, évolutive et complémentaire qui prenne en compte les initiatives publiques et privées.

Le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, qui a lancé les travaux de ces assises nationales, s'est félicité de l'ef-

fort « important » consenti par le gouvernement en matière d'investissement dans les infrastructures numériques, notamment l'informatisation de l'administration financière et la construction de réseau optique. « Ce travail va se poursuivre

population nationale. Le secteur du numérique emploie plus de 6% de salariés, sans compter les acteurs du secteur informel. Le ministre délégué auprès du Premier ministre en charge de l'économie numérique, Benoît Bati, a évoqué la nécessité

car, affirme Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du PNUD au Congo, ces assises arrivent « à bon point » au regard des enjeux de l'économie numérique pour le développement durable.

Mohamed Abchir dévoile par ailleurs le « total » engagement de son institution à accompagner le gouvernement congolais dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique dans le pays. Outre le partenaire du PNUD, l'Etat congolais peut compter sur l'implication des entreprises de la place, à savoir les sociétés de téléphonie mobile (Azur, Airtel, MTN), l'ARPCE, la Jeune chambre internationale...

Plusieurs panels sont prévus pendant les trois jours d'échanges autour des thématiques comme : « Quel cadre juridique et institutionnel pour assurer un environnement d'affaires attractif et favorable au déploiement du numérique et quel cadre organisationnel pour le ministère de l'Economie numérique et de la prospective ? » ; « Comment stimuler l'innovation technologique dans le secteur public et privé ? » ; « Comment sécuriser les données dans le cyberspace ? »...

Notons que cette activité intervient quelque temps après le lancement de la formation des agents de la Primature sur l'identité numérique ; le lancement de la grande école du numérique et la tenue de la 3e édition de l'IT Forum Congo consacrée à l'arrimage du Congo à l'économie numérique.

Fiacre Kombo

et s'amplifier », a-t-il promis. D'après un rapport du premier trimestre 2016 de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), le marché congolais de la téléphonie mobile enregistre 4 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 90,9%. Selon la même source, le Congo compte un million d'utilisateurs Internet, soit un taux de pénétration de 27% de la po-

d'élaborer un plan national de développement de l'économie numérique dans la période 2017-2021, prenant en compte la problématique liée à la formation et l'emploi des jeunes, ainsi que la compétitivité des entreprises locales.

L'implication de plusieurs partenaires

Le gouvernement peut compter sur l'appui technique du PNUD

TRANSPORTS

L'Afrique de l'ouest et du centre planche sur la mise en œuvre du système de navigation satellitaire

Les experts des pays d'Afrique occidentale et centrale se réunissent du 23 au 24 novembre à Brazzaville, pour la mise en œuvre du système de navigation aérienne par satellite (Egnos Africa-JPO).

Ouverte par le directeur de cabinet du ministre en charge des Transports Prosper Bouity, cette rencontre regroupe les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

Elle a pour objectifs de permettre aux participants de comprendre les mécanismes de coopération entre l'Afrique et l'Union Européenne (UE) dans la mise en œuvre d'Egnos qui est un système de navigation aérienne de haute technologie.

Développé en Europe, ce sys-

tème offre des informations et données plus fiables pour la navigation aérienne, maritime et même ferroviaire.

Le coordonnateur du programme Egnos Africa-JPO, Diouf Sékou a indiqué que ce système visait à améliorer la sécurité aérienne, l'efficacité des capacités de l'espace aérien ainsi que la durabilité de l'environnement.

« Les recommandations de ces assises de Brazzaville feront partie du plan d'action qui sera mené avec la CEEAC. Le JPO est un programme panafricain, fruit de la coopération entre l'Afrique et l'Union européenne (UE). Il a en charge la coordination et la mise en œuvre de l'espace Egnos en Afrique », a-t-il expliqué.



La photo de famille

Dans son mot de bienvenue, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) Serge Florent Dzota a insisté sur l'importance de la mise en œuvre

du système Egnos en Afrique. « Le programme Egnos ambitionne la création d'un module Afrique centrale, Afrique de l'ouest pour le renforcement des capacités et de l'efficience

dans le cadre de l'amélioration du système de navigation aérienne sur le continent en explorant au maximum le segment spatial », a-t-il dit.

Christian Brice Elion



AGS INTERNATIONAL
Medical and Evacuation Services

COMMUNIQUE

Pour tous vos soucis de santé et pour un suivi et un résultat efficace une seule entreprise à votre disposition vers l'Afrique du Sud, AGS International Medical and Evacuation Services :

Quels sont nos services :

- Evacuation sanitaire ordinaire et par avion médicalisé
- Démarche administrative pour l'obtention d'un visa médical
- Hébergement, nutrition, transport et prise de rendez-vous
- Assistance médicale
- Conseil et orientation des malades
- Assurance maladie et assurance étudiant (sur le territoire sud africain)
- Vente et fourniture d'équipements médicaux sur commande
- Rapatriement des dépouilles mortelles vers les pays d'origine
- Formation du personnel médical

Pour de plus amples renseignements nous contacter à :

Brazzaville : 21 Rue Bandas, Avenue des beaux parents / Poto-poto /
Tél : +242 05 599 99 99

Pointe-Noire : Tél +242 06 857 03 80

KINSHASA Représentation ALTIUS

370 Avenue Kababasele Tsiamala (Ex Flambeau) Kinshasa - Gombe

Tél : +243 818 883 174 / +243 844 678 700

Votre santé c'est notre préoccupation

AGS Medical and Evacuation Services always at your services AGS Medical and Evacuation est toujours à votre services SA

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE NANCY FRANCE LOUTOUMBA

La direction générale du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* informe la grande famille de la presse congolaise que le programme des obsèques de **Nancy France Loutoumba**, cheffe du service Economie, se présente de la manière suivante :

Date : Vendredi 25 novembre 2016

8H30 : Levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;

10 H : Recueillement au domicile familial, sis Case 3-48, La glacière, Baongo ;

12 H : Messe de requiem en la Paroisse Notre Dame du Rosaire, à Baongo, non loin du lieu de la veillée ;

14 H : Départ pour le cimetière privé Ma Compagne ;

16 H : Retour au domicile familial et Fin de la cérémonie

NB : Une veillée d'animation sera organisée le **jeudi 24 novembre 2016** de 21 H à l'aube au domicile familial.



Stephane Konda Poko et les enfants Ondzé Konda Poko ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua Ntokou (département de la Cuvette) et Brazzaville le décès inopiné de son père, Pierre Wilfrid Konda Poko, survenu le 11 novembre 2016 à Paris en France. Le rapatriement du corps sur Brazzaville est prévu pour le vendredi 25 novembre. A partir du jeudi 24 novembre, la veillée se tiendra au 106 de la rue Banziri à Poto-Poto, non loin du rond point Pointe hollandaise. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



galerie CONGO

Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre
au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA



Avec LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

allée 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers -
N°10 dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC) Rentrée académique en janvier 2017 Cours du soir pour Salariés

Vous êtes salariés, vous souhaitez améliorer vos compétences et avoir un diplôme européen, plus de soucis, inscrivez-vous dans l'une de nos formations : Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle et polyvalente) en français / diplôme de l'EFAM de Paris.

Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de ITESCIA Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE) / diplôme de ITESCIA Paris Master Management des Organisations / Entreprises (MMO) / (diplôme de ESLSCA Paris Master of Business Administration (MBA) / diplôme de ESLSCA Paris

Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de ESLSCA

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

NÉCROLOGIE



M. Ndokagna Jean-Bruno, agent des Dépêches de Brazzaville, Ngabala Keyv, Ngabala Letype, Kouzy Doudou, Ofoueme Gladys, Tsimba le garçon et l'association "Le quartier d'abord" de PEPT ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, nièce, et amie Mbango Patricia survenu le 20 novembre à 20 heures, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°70 de la rue Loungui Poto-Poto. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vision de Denis Sassou N'Guesso décryptée à Marrakech

Un panel de haut niveau a été consacré au décryptage de la contribution du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui plaide pour un nouveau programme éducatif dédié à l'environnement en Afrique. Cet atelier a eu lieu en marge des activités de la 22^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) organisée du 7 au 18 novembre dernier à Marrakech, au Maroc.

Le panel de haut niveau composé des intervenants congolais et étrangers a analysé de fond en comble la vision écologique du président congolais consignée dans son livre : « L'Afrique enjeu de la planète » publié en 2009, les bandes dessinées du même auteur les Gandwana et sa vision « une école un champ, ayant conduit à la matérialisation du projet « terre d'école ».

Ce panel organisé sur le thème « le jour où l'éducation sauva le monde », a donné lieu à plusieurs sous-thèmes entre autres, « Education, enseignement et développement durable en Afrique : enjeux et défis » animé par le ministre congolais de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso ; et « l'éducation, un levier pour sortir les enfants de la pauvreté », par Emilienne Raoul,



Le ministre Anatole Collinet Makosso animant les discussions au panel de haut niveau

universitaire, ancienne ministre des Affaires sociales du Congo.

S'appuyant sur les idées de Denis Sassou N'Guesso pour développer son exposé, le ministre Anatole Collinet Makosso a expliqué l'approche pédagogique utilisée

par l'auteur, à savoir, se servir de l'éducation comme moyen de préserver la planète.

Pour Anatole Collinet Makosso, il s'agit en effet d'un nouveau modèle éducatif africain, marqué par une forte combinaison entre

l'école et l'écologie. « A un moment où le monde doit faire face aux grands défis environnementaux, l'élève doit être placé au centre des actions du développement durable », a-t-il martelé.

D'autres intervenants, no-

tamment Abderrahim Ksiki, universitaire et coordonnateur de l'alliance marocaine pour le climat et le développement durable et Claude Sebag, vice-président de terre d'école, ont également exposé respectivement sur « l'expérience marocaine et le rôle de la société civile » et « La terre d'école : cultiver en se cultivant, vers une éducation holistique ». Parlant du programme terre école inspiré par le président Denis Sassou N'Guesso, une école un champ, le vice-président, Claude Sebag, a fait savoir qu'il s'agit d'une école citoyenne qui doit démarrer à Brazzaville dès l'année 2017.

« C'est un programme mondial qui doit inspirer plusieurs pays notamment ceux de l'Afrique sub-saharienne. Il permettra l'appropriation par les enfants du cycle primaire au lycée en passant par le collège des attitudes éco-citoyennes », a déclaré Claude Sebag.

L'idée, d'après Claude Sebag, est de parvenir à la création d'une école du développement tel que proposé par le chef de l'Etat congolais invitant le continent africain à se « préserver des pollutions dont le monde souffre et doit adopter des attitudes favorables à la préservation des richesses naturelles et de ses traditions ».

Fiacre Kombo

DOMAINE FONCIER

Arrêter la discrimination où seul l'acheteur est devant la loi

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou a convié, le 23 novembre à Dolisie, les participants à l'atelier de réfléchir afin d'arrêter la discrimination où seul l'acheteur est devant la loi pendant que le vendeur passe des jours heureux omnibus par son gain.

Cette invite a été faite à l'ouverture de l'atelier interdépartemental sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, tenu du 23 au 24 novembre à Dolisie dans le département du Niari.

A cette occasion, le ministre des Affaires foncières a appelé les participants à réfléchir sur la contribution de la terre, de l'impôt foncier dans le budget de l'Etat.

Il s'agit de revoir les mécanismes de taxation, des documents cadastraux et des titres fonciers pour une meilleure flexibilité car « toute personne propriétaire d'une parcelle doit avoir un titre foncier, c'est-à-dire se faire immatriculer et in fine déclarer son bien », a-t-il expliqué.

Le ministre du Domaine public a, à cette même occasion, réaffirmé que le régime foncier congolais n'est pas discriminatoire car il reconnaît les droits fonciers coutumiers à celles ou ceux qui les font constater et reconnaître par l'Etat. « A contrario, ceux qui ne les font pas n'ont droit à aucune revendication », a-t-il martelé. Le ministre Coussoud Mavougou a, toutefois, réaffirmé la volonté du ministère de faire de la terre d'une richesse à une source de richesse. « Ne vendons donc pas la terre, les modes appropriés pour cela existent. C'est par exemple le cas des baux », a dit le ministre.

Des mécanismes sont à créer pour encadrer tous ces processus, il a ainsi invité les participants à la révisitation et l'application des lois foncières prises pour en tirer le meilleur parti. Manger est un droit vital pour tout congolais, il est la résultante d'une production agricole malheureusement « nous vendons tout, nous occupons tout, pour construire naturellement même hélas dans les zones marécageuses qui, par principe, appartiennent à l'Etat », a regretté

le ministre. Coussoud Mavougou a rappelé que les articles 63, 64, 65, 66 et 67 de la loi n° 24-2008 du 22 septembre 2008 portant régime foncier en milieu urbain, détermine que les personnes physiques ou morales de nationalités étrangères désirant investir au Congo, peuvent conclure des Baux ou acquérir des propriétés immobilières, sauf dans les zones frontalières et les acquisitions de 1 à 5 hectares sont accordées par l'autorité municipale tandis que celles de 5 à 10 hectares sont accordées par arrêté conjoint du ministre chargé des Affaires foncières et du ministre chargé de l'Administration du territoire.

Le ministre Coussoud Mavougou a demandé aux participants de faire des recommandations pertinentes qui permettront d'œuvrer pour que la terre soit et reste une richesse et une source de richesse.

Il a procédé à l'ouverture des travaux en présence du préfet du Niari, André Ovu, et du représentant de l'administrateur maire de la communauté urbaine de la ville de Dolisie, Grégoire Opoko.

ACI

CRISE POST-ÉLECTORALE AU GABON

Jean-Marc Ayrault rappelle la fin de la Françafrique à Jean-Marie Bockel

La crise gabonaise a été évoquée au Sénat français par Jean-Marie Bockel, sénateur et ancien Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, alors que l'opposant Jean Ping poursuit sa tournée de contestation en Europe et aux Etats-Unis, loin des terres électorales et des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) dont appartient le Gabon.

Lors de la séance des questions au gouvernement, Jean-Marie Bockel a accusé le président Ali Bongo de « triche », de violence et d'arrestations, confirmant publiquement son soutien déjà connu à Jean Ping.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault lui a rappelé la fin de la « Françafrique ». « Pendant des années, la Françafrique a symbolisé une absence de transparence, cette période est terminée. Les relations entre la France et ses partenaires africains, c'est dans la clarté, dans l'amitié, dans la solidarité, mais dans le respect de l'intégrité et l'indépendance de chacun de ces pays », a-t-il martelé, refusant, à raison sans doute, d'arbitrer dans un conflit interne d'un Etat indépendant.

Jean-Marc Ayrault a rappelé la tenue des élections législatives à venir au Gabon, souhaitant que « cette nouvelle phase de consultation soit l'occasion de sortir de la crise actuelle ». Il a indiqué que la France n'était pas indifférente, qu'elle restait attentive à la sincérité du scrutin, et qu'elle attendait le rapport des observateurs européens.

Jean-Marie Bockel a été l'un des premiers responsables politiques français à féliciter son « ami » Jean Ping. Le Conseiller des questions africaines de Nicolas Sarkozy, Robert Bourgi affirmait en septembre 2009 que, Jean-Marie Bockel a été écarté du secrétariat d'Etat à la Coopération après « un message ferme et voilé de menaces » par le président gabonais Omar Bongo, le père du président actuel, Ali Bongo.

Noël Ndong



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa	LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa	LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
	LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa	LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



TENDER ADVERT

RwandAir is the National Carrier for the Republic of Rwanda. RwandAir mission statement is "to provide unsurpassed, safe and reliable services in air transportation, including strategically linking Rwanda with the outside world, while ensuring a fair return on investment." In line with these recent developments and expansion, RwandAir is interested in inviting qualifying bidders to participate in the following tender in RwandAir as mentioned below:

Tender no: 058/WB/10/2016 - 2017: Printing and branding services for RwandAir

For more information about these tenders: contact RwandAir website @ <http://www.rwandair.com/tenders>
Deadline for submission of bids is 18th November 2016 at 11:00 am Local time at the front desk of our Head Office located at Top Floor, Kigali International Airport.

PROJET MESA

Les participants débattent des recommandations de la 5^e réunion d'Accra

Les travaux de la 6^e réunion du Comité de pilotage du Programme Monitoring for Environment and Security Africa (MESA) – (Suivi de l'environnement et de la sécurité en Afrique) se sont ouverts le 22 novembre à Brazzaville. Durant quatre jours, les participants débattent des dernières recommandations du projet d'Accra.

Ouverts par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, M. Serge Blaise Zoniaba, les travaux du 6^{ème} comité de pilotage du projet de surveillance de l'environnement et la sécurité en Afrique seront consacrés à l'examen de l'état d'avancement du programme thématique qui devra permettre aux représentants des pays bénéficiaires du projet d'analyser tous les volets tant administratifs que relationnels de même que l'appui du programme dans les pays respectifs notamment en ce qui concerne les infrastructures et la formation.

Au cours de cette rencontre, les éléments nécessaires seront fournis pour dégager les difficultés, apporter les solutions et définir les prochains challenges à relever dans le cadre du programme



La photo de famille: au milieu le ministre en costume bleu a sa droite, en tailleur bleu ciel, le secrétaire générale de la CICOS

en le situant face aux dernières recommandations de la 5^{ème} réunion du comité de pilotage qui s'est tenue à Accra au Ghana du 8 au 1^{er} février 2016. Le programme MESA est une initiative de l'UA financée par l'UE. Il se développe selon une thématique donnée dans chaque région économique du continent à travers des centres de mise en œuvre. En Afrique Centrale dont la thématique porte sur la « Gestion

des ressources humaines », ce programme a accompli des avancées significatives sur la coordination de la CEMAC et avec l'appui de la Commission Internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS).

S'agissant des projets au niveau de la région Afrique Centrale, le programme a défini plusieurs services opérationnels qui seront développés sur cette thématique grâce

aux produits qui seront émis où élaborer par ces centres. Service 1 : système d'échelle pour les besoins de la navigation. Ici, les bulletins des prévisions de hauteur d'eau sur les secteurs dangereux sont produits afin de faciliter la navigation aux armateurs et à tous les usagers des cours d'eau du fleuve, de l'Oubangui, mais aussi sur la Sangha. Service 2 : Il s'agit du bilan hydrologique, c'est suivre la quantité d'eau

qui entre dans les différents sous bassin notamment dans le bassin du Kasai et de la Sangha. Là aussi, il est émis des bulletins hydrologiques qui donnent la quantité d'eau trouvée ; les pertes en évapotranspiration et ce qui reste en écoulement.

Pour sa part, Georges Gulemvuga, directeur des ressources en eau de la CICOS, a précisé que « Cela peut orienter et appuyer les exploitants, par exemple, des barrages, parce qu'il peut connaître le débit qui rentre dans les différents réservoirs de nos barrages ».

Rappelons que le MESA est un projet d'observation de l'environnement piloté par l'Union Africaine sur la période 2013-2018. Le but du projet MESA est d'augmenter la capacité en matière de gestion de l'information, la prise de décision et la planification des institutions continentales, régionales et nationales africaines œuvrant pour l'environnement, le climat et la sécurité alimentaire. Ceci est rendu possible grâce à l'amélioration de l'accès à des données et des informations terrestres, maritimes et climatiques fiables, rapides et précises pour l'Afrique.

Guillaume Ondzé

CPI

Alassane Ouattara ne souhaite pas que de nouveaux pays africains quittent l'Institution

Abordé par la presse à l'issue d'un entretien avec son homologue François Hollande à Paris, le président ivoirien Alassane Ouattara a déclaré mardi « ne pas souhaiter » que de nouveaux pays africains quittent la Cour pénale internationale (CPI).

« La Côte d'Ivoire ne quittera pas la CPI et je pense que la plupart des pays sont dans cette volonté », a estimé le chef de l'Etat ivoirien, qui a défendu la juridiction internationale et réitéré la position de son pays au sujet du départ de nouveaux pays africains.

À la question de savoir s'il y aura un risque d'effet domino après les départs de plusieurs pays du continent, le chef de l'Etat ivoirien a répondu : « Non je ne le pense pas, je ne le souhaite pas ». « Il s'agit de lutter contre l'impunité, c'est dans notre intérêt », a-t-il précisé. Les Africains doivent « commencer par la justice au plan national et si possible ensuite au plan régional et continental mais ce n'est pas le cas aujourd'hui au niveau du continent. Donc la Cour pénale internationale fait son travail, souvent d'ailleurs à la demande des pays africains et des autorités africaines », a-t-il poursuivi.

Après l'annonce du retrait de

trois pays du statut de Rome instituant la CPI, à savoir l'Afrique du Sud et le Burundi en octobre, et la Gambie en novembre, la position des Etats africains vis-à-vis de cette institution pose question. L'on redoute déjà que le Kenya, la Namibie et l'Ouganda, grands détracteurs de cette instance, puissent suivre. Hormis cela, le Soudan a lancé fin octobre un appel à tous les pays africains à quitter l'institution. Militant pour leur retrait, plusieurs pays justifient une telle position par des critiques récurrentes sur la persécution que subiraient les Africains. En février dernier, toujours à Paris, le président ivoirien avait déclaré qu'étant donné que son pays a une « justice opérationnelle qui a commencé à juger tout le monde », il n'avait plus l'intention d'envoyer des « Ivoiriens à la CPI ». Il mettait ainsi à mal les propos tenus par la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, qui assurait qu'elle poursuivrait son travail d'enquête sur les violences post-électorales de 2010-2011, tous les camps confondus. Fondée en 2002, la CPI a compétence pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis sur le territoire de ses États membres ou par leurs ressortissants.

Nestor N'Gampoula

TRAFIC D'ARMES AU SAHEL

Moins d'armes de source Libyenne, plus en provenance des arsenaux ivoiriens et maliens

Un rapport cartographique de l'Ong britannique, Conflict Armament Research (CAR) sur les transferts d'armes transfrontaliers dans le sahel mené dans une dizaine de pays africains, a permis d'évaluer les flux d'armement et de dévoiler les sources d'approvisionnements des groupes armés et islamistes à travers l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

D'une cinquantaine de pages, ce rapport lève le coin du voile, par exemple sur les approvisionnements en arme en Centrafrique, avant et pendant la crise. Parmi les sources identifiées, l'Ong cite la Côte d'Ivoire, côté gouvernemental ; et le Soudan côté ex-rébellion Seleka. En termes de volume d'armes retrouvés par l'Ong, près d'une kalachnikov sur cinq provenait de Côte d'Ivoire, des armes détournées des arsenaux ivoiriens.

Contrairement à l'idée répandue identifiant la Libye comme la source principale d'armes dans la région,

les groupes jihadistes du Nord-Mali utilisent surtout de l'armement issu du pillage de casernes de l'armée malienne, car le flux libyen a fortement diminué en raison de la demande interne, selon CAR.

Ce qui ne veut pas dire que le trafic ne s'opère plus à partir de la Libye. La tendance générale des premiers mois qui ont suivi la chute du régime Kadhafi est en baisse. De l'autre côté, il y a une demande croissante au niveau libyen lui-même, due à des conflits intercommunautaires.

Il y a également l'accroissement de la surveillance des espaces, notamment l'engagement de l'armée française et le déclenchement des opérations Barkhane, qui a fait que les routes de trafic traditionnel sont devenues moins exploitées. C'est le cas au Mali, où deux tiers des attaques à la roquette des dix-huit derniers mois ont été surtout effectués avec l'armement sortant des stocks maliens et non de l'extérieur.

Noël Ndong

FRANCOPHONIE

Montréal va accueillir l'Ecole de la Justice francophone

Sur le thème « Justice transparente et développement économique dans l'espace francophone », la Francophonie tiendra son « école d'été de justice francophone 2017 » du 21 au 27 juin 2017 au Campus de l'université de Québec à Montréal (UQAM).

L'objectif de cette rencontre est de promouvoir la transparence et l'accessibilité à la justice comme des vecteurs d'un développement partagé entre les Etats membres de la francophonie économique. Ce colloque portera sur les enjeux liés au développement du franchisage en Afrique où on observe un grand mouvement avec l'arrivée des bannières comme la chaîne de restauration Mac Donald en Egypte, au Maroc, en Île Maurice, la marque française de magasins Tati, présente déjà en Alger, Casablanca, Tunis et bientôt en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun à nouveau où

la marque s'était retirée, ou la marque Aldo de Montréal avec une franchise au Cameroun.

Le développement de ce franchisage s'effectue sans une réglementation spécifique. Seront abordés entre autres, le financement et la structuration des grands projets de développement en Afrique, notamment la question du décaissement et de la sous consommation des crédits alloués par la Banque mondiale et les bailleurs de fonds internationaux.

Y seront ajoutées, la transparence dans la complexité des contrats internationaux, l'amélioration de la gouvernance publique par la justice, l'éthique et la déontologie dans les processus juridiques (tribunaux et contrats), l'accessibilité à la justice et la transparence du système judiciaire feront également l'objet de présentations.

Dans le cadre de ses activités, le Réseau Francophone des Conseils de Magistrature judiciaire tiendra une activité pour juges et avocats, le 23 juin 2017.

N.Nd.

VATICAN

Une lettre de fin de jubilé qui divise

A la fin du jubilé miséricorde, le pape François a publié une lettre apostolique annonciatrice des mesures qui font débat.

« Un tas d'idioties », « de foutaises journalistiques ! ». Jamais sans doute un officiel du Vatican ne se sera exprimé en des termes aussi crus après des articles parus dans les médias. Le coup de colère de Mgr Rino Fisichella, le responsable au Vatican de toutes les activités organisées durant l'année du jubilé qui s'est clôturée dimanche en grandes pompes, est destiné à des journaux italiens comme Il Tempo. Au lendemain de ce jubilé, le quotidien romain a titré, perplexe devant une décision du Saint-Père : « Avortez, (parce que) le pape finira par vous pardonner ? ».

Le journal ramassait dans une formule quelques interrogations surgies dans l'opinion après la publication lundi, au Vatican, de la lettre de clôture de ce jubilé et intitulée « Misericordia et Misera » (Miséricorde et pauvreté), et dans laquelle le pape rappelle que la miséricorde, pardon reçu et accordé, ne peut être une parenthèse dans la vie

du chrétien. L'année du jubilé s'est clôturée, mais c'est maintenant qu'il faut maintenir grande ouverte la porte du cœur pour y faire entrer le Christ et vivre son expérience d'amour pour soi et pour les frères, rappelle le pape François.

Mais dans sa lettre apostolique, il accorde aussi, comme il est de tradition dans l'Eglise catholique, des indulgences plénières et le pardon à certains types de situations. « Pour qu'aucun obstacle ne s'interpose entre la demande de réconciliation et le pardon de Dieu, je concède à tous les prêtres, à partir de maintenant, en vertu de leur ministère, la faculté d'absoudre le péché d'avortement », a écrit le pape dans cette lettre apostolique. Une mesure qui a suscité débats et polémiques.

Alors que des médias ont titré sur un avortement « qui ne serait plus un péché mortel au sein de l'Eglise » après cette lettre, des théologiens de renom sont montés au créneau pour préciser qu'il n'en était pas ainsi. « Ce sont des idioties de journaux ». Mgr Fisichella ne décolère pas, alors

que le propos du pape a été on ne peut plus clair selon lui. Celui-ci précisait, en effet : « Je voudrais redire de toutes mes forces que l'avortement est un péché grave, parce qu'il met fin à une vie innocente. Cependant, je peux et je dois affirmer avec la même force qu'il n'existe aucun péché que ne puisse rejoindre et détruire la miséricorde de Dieu quand elle trouve un cœur contrit ».

Dans cette lettre aussi, le pape prend une autre mesure qui fait parler. Par souci de n'exclure personne du pardon de Dieu, le chef de l'Eglise catholique a décidé de prolonger la validité des absolutions délivrées par les prêtres intégristes du schisme amenés par l'évêque français Marclé Lefèbvre. Au début des années 1960, ce groupe de prêtres (aujourd'hui basé en Suisse) s'était détaché de l'Eglise catholique pour protester contre les réformes introduites par le Concile Vatican II, notamment celle de célébrer la messe face au public ou de chanter la liturgie dans les langues autres que le latin.

Lucien Mpama

Le Vatican pour une pêche responsable sur les mers du monde

De plus en plus de pêcheurs sont exploités dans une activité vitale pour l'alimentation de la planète et la protection de l'environnement.

Le Premier ministre (secrétaire d'Etat) du Vatican, le cardinal Pietro Parolin, est venu à la FAO lundi pour y faire part de la préoccupation de plus en plus grande de l'Eglise catholique sur la protection de la planète – « la maison commune », selon l'expression du pape François. Lundi se célébrait la Journée mondiale de la pêche, une occasion pour la FAO d'attirer l'attention sur une activité vitale, mais largement méconnue dans le monde.

Louant l'abnégation des pêcheurs, le cardinal Pietro Parolin a rappelé qu'il est nécessaire dans le contexte du monde d'aujourd'hui, où la menace à la maison commune – la Terre – se fait plus précise, de lier les impératifs économiques avec la défense de l'environnement. Cela seul pourra garantir une prospérité à long terme et une perspective durable pour les générations futures. « La pêche représente une source vitale de nourriture, de travail, de

temps libre, de commerce et de bien-être économique », a-t-il rappelé.

C'est pourquoi la communauté internationale ne doit pas se permettre d'atteindre de tels niveaux de surexploitation des ressources halieutiques au point que certaines espèces poissonnières vont vers leur extinction en certains endroits du monde. Et comme si cela ne suffisait pas, la rareté de la ressource s'accompagne (l'un explique-t-il l'autre ?) d'une déconsidération du pêcheur. Peu valorisé et peu rétribué, il est souvent l'objet d'une exploitation éhontée de la part de grands groupes internationaux. « Deux siècles après l'abolition de la Traite transatlantique des esclaves, au moins 20,9 millions de personnes continuent de travailler sous la contrainte, en grande partie dans l'économie informelle et illégale. Environ 90% du travail forcé est imposé aujourd'hui à des opérateurs privés, surtout dans les activités à haute intensité de main d'œuvre comme la pêche », a déploré le n°2 du Vatican.

« Face à de tels défis, le Saint-

Siège considère fondamental de développer en particulier la capacité de protéger, identifier et sauver les pêcheurs victimes de la traite, du trafic et des traitements dégradants », a conclu l'homme d'Eglise. À rappeler que l'Eglise est très active auprès du monde de la mer au travers d'un service qui lui est entièrement dédié dans les ports.

Il s'agit de l'Apostolat de la Mer (ou Stella Maris, en latin) qui fonctionne depuis 1917 au service des marins et des pêcheurs. La Journée de la pêche, lundi, a coïncidé avec une importante réunion à Vilanamura, au Portugal, de la CICTA, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique.

Les cinquante pays participants ont décidé de fixer des quotas de pêche pour l'espadon et le thon rouge, deux espèces victimes d'une surpêche même au large des côtes du Congo où opèrent dans l'illégalité des thoniers asiatiques ou européens. Pour la Méditerranée, c'est le Maroc et l'Italie qui sont les principaux pays qui pêchent l'espadon.

L.M.P.

AFRIQUE

Le franc CFA «peut continuer à servir», selon le gouverneur de la BCEAO

Le franc CFA «peut continuer à servir les économies» des 15 pays qui l'utilisent, a affirmé mercredi à Abidjan, le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), l'Ivoirien Tiémoko Koné Meyliet, rejetant les critiques sur son caractère «désuet».

«Le FCFA est une monnaie qui a servi et qui peut continuer à servir les économies», a déclaré à l'AFP, M. Meyliet, en marge d'une rencontre internationale sur le financement des PME.

«Toutes les évolutions sont possibles à condition que celles-ci soient guidées par les besoins déterminés par les économies et non par les critiques», a-t-il martelé.

Dans un entretien à l'AFP, le secrétaire général adjoint de l'ONU, Carlos Lopes, avait estimé fin septembre que le franc CFA était un mécanisme «désuet» qui devrait être revu.

Créée en 1939, la zone Franc est un

espace économique et monétaire d'Afrique subsaharienne, où vivent quelque 155 millions d'habitants. Elle comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République de Centrafrique et Tchad). Le quinzième membre est l'archipel des Comores.

La monnaie commune à cette zone est depuis 1945 le «franc CFA», qui signifie «franc de la communauté financière africaine» dans l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) et «franc de la coopération financière en Afrique centrale» dans la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Le «CFA», autrefois arrimé au franc français, dispose d'une parité fixe avec l'euro. Ce lien fort est considéré par beaucoup comme un gage de stabilité.

AFP

Brèves

CPI

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda va élargir son enquête sur le trafic illicite de migrants depuis la Libye afin de déterminer s'il y a des éléments constitutifs de crimes de guerre. Le nombre de personnes accueillies en Italie cette année s'approche désormais du niveau record de 170.000, établi en 2014. Les garde-côtes italiens ont fait mardi état de nombreux disparus et de la mort d'au moins huit migrants en Méditerranée après une semaine noire marquée par un bilan d'au moins 18 morts et 340 disparus. Bien que la Libye n'ait jamais ratifié le Statut de Rome, le Conseil de sécurité des Nations unies avait demandé à la Cour d'enquêter dans le pays en février 2011, après le début de la révolte contre Mouammar Kadhafi.

Cameroun

Six militaires camerounais ont été tués lundi soir lors d'une attaque menée par des jihadistes nigériens de Boko Haram contre une position de l'armée sur l'île de Darak. Depuis 2014, l'armée camerounaise est en guerre contre Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord. Face aux offensives des pays de la région, les jihadistes ont perdu nombre des territoires dont ils avaient pris le contrôle dans le nord-est du Nigeria, mais ils continuent de mener des attaques meurtrières autour du lac Tchad. L'insurrection islamiste et sa répression par l'armée et les services de sécurité nigériens ont fait au moins 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009.

Nigeria

Plus de 40.000 Nigériens issus des communautés Ogale et Bille ont formé deux recours collectifs pour demander des comptes à Shell, qu'ils tiennent pour responsables des fuites d'oléoducs ayant détruit leurs terres et pollué leurs étangs. Le géant pétrolier anglo-néerlandais a contesté ce recours devant la Haute Cour de Londres, affirmant que l'affaire devrait être jugée au Nigeria. Mais pour le roi de la communauté Ogale, Emere Godwin Bebe Okpabi, la justice britannique représente le dernier espoir de mettre fin à la pollution. En janvier 2015, au terme d'une bataille juridique de trois ans, Shell avait accepté de verser plus de 80 millions de dollars à 15.600 pêcheurs de Bodo, une autre communauté nigérienne touchée par deux importantes fuites de pétrole en 2008.

Egypte

La cour de cassation égyptienne vient de retoquer deux verdicts sévères à l'encontre de l'ex-président islamiste, Mohamed Morsi et ses partisans. Mardi, la cour a annulé la peine de prison à vie prononcée contre l'ancien président dans un procès pour espionnage et ordonné un nouveau procès dans cette affaire. Il y a une semaine déjà, elle avait annulé sa condamnation à mort dans une autre affaire. Au total, la cour a annulé les peines de 22 accusés détenus, dans un procès pour espionnage au profit du Hamas palestinien, du Hezbollah libanais et de l'Iran.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

BURUNDI

Fatsah Ougergouz prend la présidence de la commission d'enquête de l'ONU

Le président du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Choi Kyonglim a annoncé mardi la nomination de l'Algérien Fatsah Ougergouz à la tête de la commission d'enquête sur le Burundi. Il est secondé par Reina Alapini Gansu (Bénin) et Françoise Hampson (Royaume-Uni) qui en sont les membres.

Créée le 30 septembre dernier, cette commission a pour mission de mener une enquête approfondie sur les violations et abus des droits de l'Homme au Burundi depuis avril 2015. La résolution 33/24 du Conseil des droits de l'Homme a aussi demandé à cette commission d'identifier les auteurs présumés des violations et abus afin qu'ils rendent des comptes.

Après leur nomination, les membres de ladite commission vont entrer en contact avec les autorités burundaises et d'autres parties prenantes afin de fournir le soutien et l'expertise nécessaires pour l'amélioration immédiate de la situation des droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité. Ils devront en particulier

travailler étroitement avec les organismes des Nations unies, la société civile, les réfugiés, le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme présent au Burundi, l'Union africaine et la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Lors de ses 34e et 35e sessions du Conseil des droits de l'Homme, qui se tiendront respectivement en mars et juin 2017, la commission d'enquête doit présenter un exposé oral ainsi qu'un rapport final, notamment à l'occasion d'un dialogue interactif.

Signalons que Fatsah Ougergouz a été juge auprès de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (Arusha, Tanzanie) de 2006 à septembre 2016 et vice-président de cette cour depuis septembre 2012. Il a été officiellement secrétaire de la Cour internationale de Justice (CIJ). De plus, il a occupé le poste d'expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme au Burundi, nommé par le Conseil des droits de l'Homme, de 2010 à 2011.

Quant à Reina Alapini Gansu, elle est avocate au barreau du

Bénin depuis 1986 et professeure de droit à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) depuis 2000. Elle est actuellement, rapporteuse spéciale sur les droits de l'Homme (depuis 2012) de l'Union africaine. Reina Alapini Gansu est également membre de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples depuis 2005 et membre de la Cour permanente d'arbitrage des Nations unies depuis juillet 2011. En outre, cette dernière a été membre de la Commission d'enquête internationale sur la violence post-électorale en Côte d'Ivoire (mai-juin 2011).

S'agissant de Françoise Hampson, elle est professeure de droit international des conflits armés et des droits de l'Homme à l'Université d'Essex. Elle a été experte indépendante au sein de la sous-commission des Nations unies pour la promotion et la protection des droits de l'Homme de 1998 à 2007. Françoise Hampson a plaidé dans de nombreuses affaires devant la Cour européenne des droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne la Turquie.

Nestor N'Gampoula



3 CONFÉRENCES SUR L'IMMOBILIER





Les 23 et 25 Novembre à 18h

- Pointe Noire
- Hôtel Azur Le Gilbert's (Avenue Ngueli Ngueli)



Le 29 Novembre à 18h

- Brazzaville
- Hôtel GHS (Boulevard Sassou Nguesso)

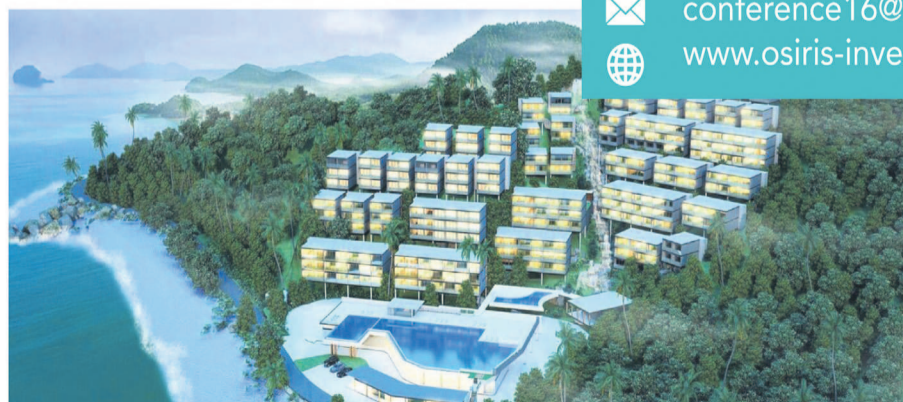
« INVESTIR OU HABITER EN THAÏLANDE OU À BALI »
PROGRAMMES IMMOBILIERS 2017, INVESTIR, PRÉPARER SA RETRAITE, REVENUS LOCATIFS GARANTIS PAR CONTRAT, CAPITAL SÉCURISÉ...

APPARTEMENTS À PARTIR DE 65 000 €

INSCRIPTIONS :

✉ conference16@osiris-investissements.fr
 🌐 www.osiris-investissements.fr

VILLAS À PARTIR DE 140 000 €



FRANCE
14 Place de Bologne, Toulouse
Tél : + 33 534 454 977 Mobile : + 33 619 397 968

THAÏLANDE
Pratamnak Nongprue Banglamung
20150 CHONBURI Pattaya

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 08/2016/ PADEF/UNGP/RPM

« Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les départements du Niari et du Pool pour améliorer leurs performances.

3. Qualité et Profil du consultant

3.1 Le consultant sera une ONG de développement expérimentée, ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux.

3.2 L'ONG doit disposer de deux (2) consultants spécialisés en gestion managériale et en pisciculture.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 65 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la

nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 novembre 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 08/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer les comités de gestion des pilotes piscicoles dans les Départements du Niari, du pool, de la Bouenza et la Lekoumou».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 09/2016/ PADEF/UNGP/RPM

« Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs propositions, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de la mission est de :

- Identifier les acteurs potentiels pour la mise en œuvre des activités du CCP ;
- Présenter le profil des acteurs potentiels du CCP ;
- Recenser les besoins en formation ciblée des acteurs ;
- Proposer le plan de renforcement des capacités des acteurs potentiels ;
- Etablir la situation socio-économique et anthropométrique des futures bénéficiaires du CCP ;
- Renseigner les indicateurs du PADEF spécifiques au CCP.*

3. Qualité et Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire d'un diplôme de

niveau BAC + 5 au moins (DESS, Master ou équivalent) dans les domaines de la pêche et pisciculture, agroéconomie, économie rurale.

Il doit également répondre aux exigences ci-après :

- être un spécialiste dans le domaine de la pêche, ou pisciculture, ou développement rural ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des missions d'étude/enquête selon les directives des bailleurs de fonds internationaux ;
- avoir une expérience dans la gestion des données ;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans les missions similaires ;
- avoir des compétences en animation rurale ou communautaire ;
- avoir une maîtrise des logiciels de traitement de l'information ;
- avoir une parfaite maîtrise de la zone est un atout.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de quarante (40) jours. Elle se déroulera en République du Congo, dans le Département de la Cuvette.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations (NB avec preuves à l'appui) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (copies de diplôme, CV détaillé prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, certificats/attestations concernant l'exécution

des contrats analogues, etc.). Le consultant national sera recruté, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection à Titre Personnel (STP).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 novembre 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 09/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le « Recrutement d'un Consultant national chargé d'établir la situation de référence des futurs bénéficiaires du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé dans le Département de la Cuvette ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

VIENT DE PARAÎTRE

Alexis Tobangui publie « Regard sociologique sur l'autorité en milieu militaire »

L'abbé Alexis Tobangui, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi au département de sociologie, vient de publier un nouveau livre aux éditions universitaires européennes, intitulé : « Regard sociologique sur l'autorité en milieu militaire ». Dans cette interview qu'il nous a accordée, l'auteur revient sur des grandes lignes de son ouvrage.

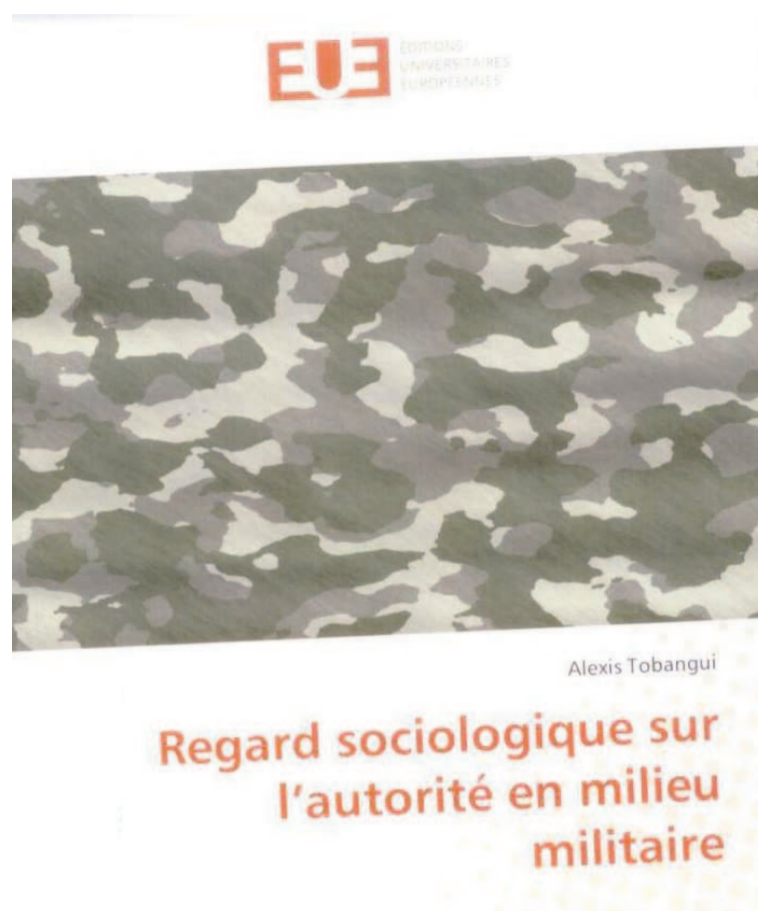
Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est ce qui explique le choix de ce titre « regard sociologique sur l'autorité en milieu militaire » ?

Alexis Tobangui : J'ai choisi ce titre pour montrer que l'autorité est aujourd'hui au cœur de nombreux débats dans des domaines aussi divers que la sociologie, la psychologie, la pédagogie, les sciences politiques, le droit, la théologie, avec souvent, en arrière-plan, une mise en cause des autorités instituées. En effet, la problématique de l'autorité appelle des interrogations

concrètes et existentielles auxquelles chacun est confronté. Au niveau social, la montée de la violence dans le quotidien, de l'incivilité de la délinquance organisée, en passant par la violence sexuelle et le meurtre, touche particulièrement les jeunes en cette époque, que ce soit en tant que victimes ou en tant qu'auteurs. Ces comportements transgressifs prennent une ampleur particulière dans leur intensité comme dans leur durée. Les conflits d'autorité restent monnaie courante à tous les échelons et à toutes les sphères de la société : le politique, la religion, l'école, la famille, aussi bien que dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la morale, etc. L'autorité est donc ce par quoi on obtient une obéissance volontaire, sans avoir à donner d'explication et sans user de la moindre contrainte physique. Le cas de l'autorité dans l'armée rend compte des implications des rapports à l'autorité hiérarchique dans un cadre bien spécifique de l'exercice du commandement militaire.

LDB : Selon vous, comment s'exerce l'autorité militaire ? Sur quoi repose-t-elle ? Comment l'acquérir ?

A.T : Selon de nombreux travaux, l'exercice de l'autorité en milieu militaire relève souvent du registre du « non négociable ». L'univers militaire a toujours incarné l'archétype de l'autorité hiérarchique, c'est-à-dire la subordination incontestable à des ordres et des décisions énoncées par le supérieur hiérarchique comme représentant mandaté de l'institution. Cette relation fait partie intégrante du contrat moral qui lie le militaire à l'institution. Notre enquête a retenu les caractéristiques suivantes : le savoir, le savoir-faire et savoir commander qui passent obligatoirement par la connaissance des valeurs militaires ainsi que des aspects relationnels de la légitimité guerrière fondée sur la compétence du militaire. C'est par exemple la capacité d'agir face au danger qui fonde l'autorité et le prestige des chefs militaires.



VISION 4

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

Reportage - Documentaire - Breaking-News - Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

LDB : En tant que sociologue, quel regard portez-vous sur l'autorité militaire ?

A.T : Le métier militaire, sans être au-dessus des autres, n'est pas un métier comme les autres. Le militaire est investi de la capacité d'user de la force, de l'autorité (d'armes et engins de guerre...). Cette mission exige d'entretenir au sein de l'institution militaire des spécificités par rapport à la société civile. C'est ce qui justifie les règles particulières qui régissent le métier militaire, notamment qu'elles soient relatives à l'autorité, à la disponibilité, à l'obéissance, à la discipline, etc. Notre enquête montre qu'au sein de l'institution militaire, on n'apprend pas l'autorité, mais le commandement, en passant par une éducation de la personnalité de l'officier qui est à la fois un chef et un décideur. C'est en ce sens que pendant la cérémonie d'investiture des chefs militaires, on utilise la formule suivante : « Officiers, sous-officiers, soldats... vous reconnaissez désormais pour votre chef, M. X, ici présent, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera... ». A ce propos, deux phrases sont récurrentes dans les discours des interlocuteurs : « Le chef c'est celui qui montre le chemin. » et « Si le chef s'assoit, les hommes se couchent ». Et plusieurs cadres ont fait référence à cette citation du général Stouff : « Commander, c'est décider; traduire sa décision en ordres clairs, vérifier leur exécution. Il ne faut jamais oublier que dans l'armée, le chef qui commande est celui qui, dans la situation extrême, dira : feu, à l'assaut, ne tirez pas. Il ne sera suivi que si, au-delà de ses qualités propres, il a été reconnu en tant que chef par ses subordonnés. » « La soumission à l'autorité » et la question de la responsabilité apportent un éclairage important pour la compréhension de cette problématique. Peut-on imaginer

une opération militaire au cours de laquelle planerait le risque de la mort donnée ou subie et où chacun pourrait, sur le terrain, dans l'action, faire ce que bon lui semble ? L'autorité est donc nécessaire, ce qu'aucun des acteurs que nous avons rencontrés ne conteste. L'autorité passe par des règles clairement établies, connues de tous, discutées et critiquées parfois, évaluées et actualisées, par des contrats qui définissent les comportements et les résultats attendus et les délais. Elle passe aussi par la réhabilitation des sanctions, des sanctions justes et éducatives, dans le cas où le contrat et les règles ne sont pas respectés. Cependant, l'autorité est également le lieu de la violence symbolique. Comme le rappelle Marcelli (2003), si l'autorité est au fondement du rapport social, il faut reconnaître qu'elle a un lien originel avec la violence. Mais elle est là pour la contenir, l'empêcher, la canaliser. Elle a pour rôle de protéger le groupe contre sa propre violence. Elle le fait en créant une distance, un contrôle, en rappelant les limites, les règles, la loi et en inscrivant la vie du groupe dans une histoire. Il faut reconnaître aussi qu'il y a une violence symbolique nécessaire dans l'exercice juste d'une autorité qui pose des limites, qui rappelle la loi, qui dit non, qui sanctionne, qui met des exigences pour faire grandir, pour que l'autre n'en reste pas là où il est. Si, dans le milieu civil ou militaire, l'autorité est souvent assimilée à un pouvoir devant lequel on s'incline, par crainte ou par respect, sans que son détenteur soit contraint d'employer la force. On l'appréhende de plus en plus aujourd'hui sous l'angle des relations entre personnes. Que ce soit dans l'armée ou dans le civil, la façon d'exercer l'autorité a évolué et le style des rapports humains a changé.

Roger Ngombé

RDC

Les États-Unis exhortent l'opposition à s'abstenir des «propos incendiaires»

Les États-Unis ont appelé mardi l'opposition congolaise à s'abstenir des propos «incendiaires» en République démocratique du Congo (RDC), minée par une crise politique liée au report de l'élection présidentielle.

«Nous exhortons la coalition du Rassemblement sous la direction d'Étienne Tshisekedi à faire des propositions constructives et pratiques et à s'abstenir de rhétorique incendiaire ou des actions incompatibles avec les normes démocratiques», note un communiqué de l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. La RDC est minée par une crise politique liée au report de la présidentielle à une date non fixée à la suite d'un accord conclu en octobre entre la majorité et une frange minoritaire de l'opposition à l'issue d'un «dialogue national». Les conclusions de ces pourparlers ont été rejetées

par le «Rassemblement», regroupement de plusieurs partis d'opposition constitué en juin autour d'Étienne Tshisekedi, opposant historique en RDC, qui avait boycotté ce forum.

En application de cet accord, M. Kabila a nommé jeudi l'opposant Samy Badibanga, un transfuge du parti de M. Tshisekedi, au poste de Premier ministre à qui il a assigné la mission prioritaire d'organiser la présidentielle. Le «Rassemblement» exige le départ de Kabila du pouvoir au terme de son mandat le 20 décembre et il a déclaré samedi avoir déclenché «le compte à rebours» de la fin du mandat du président. Avant la nomination du nouveau Premier ministre, Joseph Kabila avait demandé aux évêques catholiques de mener une médiation entre les signataires de l'accord et le «Rassemblement» en vue d'un compromis politique, pour éviter

un retour au chaos dans ce pays, qui a déjà été ravagé par deux guerres entre 1996 et 2003.

Les États-Unis estiment que les prochaines semaines seront essentielles pour déterminer si la RDC «poursuit une voie de principes démocratiques et de compromis ou risque de retourner à la violence et à l'instabilité». Le parti de Tshisekedi n'a pas souhaité réagir immédiatement à l'appel des États-Unis. Joseph Kabila est au pouvoir depuis 2001, la Constitution lui interdit de se représenter, mais le chef de l'État n'a jamais dit expressément qu'il ne sera pas candidat à la prochaine présidentielle. Les États-Unis demandent au pouvoir et à l'opposition de travailler avec les évêques pour, entre autres, obtenir «des garanties que le président Kabila ne cherchera pas à briguer un autre mandat», indique le communiqué.

Avec AFP

ENJEUX POLITIQUES EN RDC

Washington maintient la pression

Les États-Unis agitent à nouveau le spectre des sanctions vis-à-vis des fonctionnaires qui entravent les avancées vers une transition démocratique pacifique par des élections crédibles dans le respect de la volonté du peuple congolais.

Le 22 novembre, le porte-parole du secrétaire d'État américain, John Kirby, est monté au créneau pour exprimer le désappointement des États-Unis par rapport à l'évolution de la situation politique en RDC alors que se rapproche à grande enjambée la fin constitutionnelle du mandat de Joseph Kabila. Sans ambages, John Kirby a déclaré que son pays était favorable à l'initiative de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) visant à rechercher un compromis entre acteurs politiques de sorte à aboutir à un consensus plus large susceptible de résoudre la crise politique actuelle. « Nous apportons notre soutien aux discussions facilitées par la Céncó, entre l'opposition politique et le gouvernement de la RDC afin de parvenir à un consensus vers des élections crédibles et en temps voulu », a-t-il indiqué.

Une façon d'encourager les tractations en cours menées par les évêques catholiques dont l'issue est encore incertaine. Pour la majorité présidentielle, il n'est nullement question d'un dialogue bis étant entendu qu'on est déjà en plein dans l'application de l'accord politique issu du forum de la Cité de l'Union africaine. Ce que refuse d'acquiescer Washington qui s'inscrit dans la logique de la tenue de la présidentielle dans un court délai sur pied d'un calendrier électoral clair et précis. « Nous demandons instamment au gouvernement de la RDC et à l'opposition de travailler avec la Céncó pour répondre aux

préoccupations qui subsistent, y compris le calendrier de l'élection présidentielle de 2017, des garanties que le président Joseph Kabila ne cherchera pas à briguer un autre mandat et que la Constitution ne sera pas modifiée, une indépendance accrue du leadership de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), un gouvernement de transition inclusif et un solide comité de surveillance indépendant », dixit John Kirby.

C'est dire que la pression américaine sur le processus électoral en RDC reste toujours de mise nonobstant le changement de locataire à la Maison blanche. Déjà, le 15 novembre, apprend-on, la Chambre des représentants du Parlement américain avait proposé une résolution contre certaines autorités congolaises accusées d'entraver le processus électoral. « Les États-Unis devraient imposer des sanctions aux fonctionnaires qui entravent les avancées vers une transition démocratique pacifique par des élections crédibles dans le respect de la volonté du peuple congolais », pouvait-on lire dans ce texte en cours d'examen au Sénat américain initié par les élus républicains Chris Smith et Ed Royce avec l'appui de leurs collègues du parti démocrate Karen Bass et Eliot Engel. Si trois généraux ont été déjà frappés par Washington, les prochaines sanctions « devraient viser les figures-clés du gouvernement du président Joseph Kabila », renseignent des sources. Toutefois, aucun nom n'a été jusque-là avancé. L'on évoque aussi, dans ladite résolution, la possibilité de réexaminer l'assistance économique ou sécuritaire des États-Unis en RDC « en vue d'une éventuelle annulation jusqu'à ce que la crise soit résolue ». Seule l'aide humanitaire pourrait être épargnée, rapporte-t-on.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Les installations frontalières du Beach Ngobila rénovées

Les travaux effectués visent notamment la facilitation du commerce international en RDC.

Le coordonnateur national de la Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM), Lazare Dakahudyno Wakale Minada, a procédé, récemment à la remise des clés des installations modernisées du Beach Ngobila au bénéficiaire, la Société commerciale des transports et ports (SCTP), en présence du chargé des projets de la Banque mondiale (BM) et du représentant du ministère des Transports et Voies de communication afin de marquer la fin des travaux, en attendant l'inauguration officielle qui interviendra dans les tout prochains jours. C'était à l'occasion de la douzième mission d'appui à l'exécution du PTM en RDC.

Les travaux effectués, qui s'inscrivent dans le volet de la Facilitation du commerce international qui constitue la Composante 3 du PTM, ont consisté à l'aménagement du bâtiment existant et à la construction d'un nouveau bâtiment pour mieux loger les services publics qui travaillent aux frontières et pour y faciliter le transit des voyageurs et des marchandises.

Des installations répondant aux normes internationales

À l'occasion de la remise des clés au bénéficiaire, Le coordonnateur Lazare Dakahudyno Wakale Minada a relevé que le nouveau bâtiment est, en plus, doté d'un système de sécurité intégré afin de permettre à ce poste frontalier de fonctionner selon les normes internationales. Ce sys-



Vue de la façade fluviale du Beach Ngobila avant photo CEPTM

tème de sécurité, a-t-il expliqué, est conforme aux exigences de sûreté contenues dans le code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), édicté par l'Organisation maritime internationale depuis 2002. Cela vise à rehausser les capacités protectrices des installations portuaires soumises au trafic international, susceptibles d'être l'objet de menaces terroristes.

Ce système intégré de sécurité comprend, entre autres, deux portiques détecteurs de métaux et des détecteurs et scanners à rayon X pour les bagages. Ceci va mettre fin, espère-t-on, à la fouille manuelle des bagages qui constitue une contrainte en termes de sûreté, de sécurité et en termes de perte de temps pour les voyageurs. À cet équipement s'ajoutent aussi des lanternes placés de part et d'autre, afin de faire bénéficier les usagers d'un éclairage permanent dans le bâtiment.

Kinshasa et la RDC se mettent au pas de la modernité

Un rapport du Département des Affaires économiques et sociales des Nations unies a, en effet, noté que Kinshasa, la capitale de la RDC, sera, en 2025, la douzième ville du monde en termes de démographie. Cela signifie donc que dans moins de dix ans, cette mégalopole représentera un marché de plus de 15 millions de consommateurs dont l'essentiel des biens de consommation dépendra largement des importations.

C'est ainsi que la RDC tient à adapter, à court terme, ses infrastructures multimodales aux prochains flux des importations. À cet effet, elle s'est lancée dans des travaux de construction d'infrastructures de Transport multimodal en fonction des besoins de Kinshasa. Dans le cadre de ces actions, le gouvernement congolais s'était engagé, grâce au soutien de la Banque mondiale, à réaliser des travaux d'aménagement d'une salle d'attente et des zones de passage et de contrôle documentaire au Beach Ngobila à Kinshasa, dans le cadre du Projet de transport multimodal (PTM).

Lucien Dianzenza

KASAÏ-ORIENTAL

Des enfants de moins de 5 ans supplémentés en vitamine A

Les dix-neuf zones de santé de la province du Kasaï-Oriental viennent d'organiser une campagne de supplémentation en vitamine A et le déparasitage au mebendazole. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase des journées de santé de l'enfant et de la célébration de la journée mondiale des toilettes hygiéniques.

Au cours de ces journées indique l'Agence congolaise de presse, plus de quatre-vingt-dix enfants âgés de six à cinquante-neuf mois devraient être supplémentés en vitamine A. tandis que ceux âgés de douze à cinquante-neuf mois devraient être déparasités au mebendazole. À en croire Consolante Buhendua, chef de bureau de l'Unicef et représentante des agences du système des Nations unies, au cours de cette campagne de masse, outre les deux activités, à savoir la supplémen-

tation et le déparasitage, il était également prévu la récupération des enfants de 0 à 11 mois ayant raté la vaccination de routine et des femmes enceintes contre le tétanos.

Consolante Buhendua reste convaincue que la solution contre des cas fréquents de mortalité infantile et maternelle passe par la mise en œuvre d'une approche qui consiste à donner aux bénéficiaires un paquet des services préventifs, promotionnels à haut impact à travers des événements spéciaux. De son côté, le Dr Marie Albert Tshizemba, chef de division provinciale de la Santé, a rappelé que 61% d'enfants congolais âgés de 6 à 36 mois sont atteints d'avitaminose et que la supplémentation en vitamine A réduit de 50% le taux de mortalité due à la rougeole, de 40% celle due aux diarrhées et 25% aux décès dus aux autres maladies.

Aline Nzuzi

FÊTE DU LIVRE DE KINSHASA

Trois conférences au menu de la 4^e édition

Programmées entre l'espace culturel Texaf Bilembo et l'Institut français (IF), Halle de la Gombe, les rencontres ouvertes au public se tiendront entre l'ouverture et la clôture, soit les 24 et 25 novembre.

La première des trois conférences dont le sujet tablera sur les nouvelles technologies comme le laisse supposer d'emblée le thème « De la tablette d'argile à la tablette tactile » est organisée à l'intention des bibliothécaires de la ville. Elle se tiendra le lendemain de l'ouverture de la 4^e Fête du livre de Kinshasa, ce 24 novembre de 14h à 15h30 dans la Médiathèque de la Halle de la Gombe.

Programmée à quelques trois heures d'intervalles de la première, soit de 18h30 à 20h, la seconde conférence quant à elle aura pour cadre l'espace Texaf Bilembo. Il y sera question de « L'identité culturelle en RDC ». Le sujet sera abordé diversément par le panel d'orateurs constitué de Chantal Tombu, Barly Baruti,



L'affiche de 4^e Fête du livre de Kinshasa

André Yoka et Alain Huart. Pour le dernier rendez-vous du même genre, les élèves de terminale du lycée français René-Descartes, Isabelle Houard et Dieudonné Nzuzi entreront dans la danse. Sous la Petite Halle de l'IF, ils mèneront l'entretien sur « L'engagement des femmes afro-européennes en littérature : le regard de Fatou Keïta », le 25 novembre, de 15h à 16h30. Il est à noter qu'une demi-heure avant la fin de cette rencontre débutera une table ronde dans la Salle polyvalente de la Halle de la Gombe. Opérateurs du numérique et auteurs dessinateurs de BD engageront un débat autour de ce qu'il en est au juste de « La BD à l'heure du numérique ».

Il est à signaler qu'en dehors de ces conférences de haut niveau ouvertes au grand public, la 4^e Fête du livre de Kinshasa prévoit aussi comme à l'accoutumée des rencontres avec quelques auteurs. La première d'entre elles, annoncée la matinée de ce 24 novembre au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB), se tiendra

avec Magloire Mpembi Nkosi, Marcel Yabili et Marthe Bosuandule. L'entretien prévu pendant deux heures, soit de 10h à 12h, sera la première activité qu'abritera le centre culturel belge dans le cadre de l'évènement dédié au livre.

L'éminent professeur, écrivain et critique littéraire Mukala Kadima Nzuzi sera l'hôte de la seconde rencontre qu'abritera la médiathèque de la Halle de la Gombe le 25 novembre de 13h à 14h30. Le CWB accueillera la troisième rencontre qui mettra en vedette Prince Djungu le 26 novembre. Il présentera son premier roman intitulé « J'ignorais encore nager dans les flots de la vie » dans la Salle Brel de 11h à 13h.

Par ailleurs, il est également prévu des face-à-face élèves-auteurs ainsi qu'une série d'autres rencontres, notamment des ateliers réservés exclusivement à ces derniers. Il est à cet effet signalé que le public n'y aura pas accès.

Nioni Masela

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DIVISION 1 ZONE OUEST

V.Club vient à bout de Dragons, Vetis soumet Rojolu

La 11^e journée du 22^e championnat national de football dans la zone de développement ouest s'est poursuivie, le 22 novembre, avec deux affiches. Au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club a assuré le service minimum en s'imposant face à l'autre mythique club de Kinshasa, l'AS Dragons/Bilima par un but à zéro. C'est l'attaquant Eddy Ngoy Emomo qui a inscrit l'unique but de la partie sur penalty au milieu de la deuxième période, avant de céder sa place à Serbi Alongo. Les Monstres de Kinshasa alignent ainsi deux défaites d'affilée après leur désillusion à Matadi face à Vetis lors de ce précédent match. Ce succès est cependant précieux pour V.Club qui reprendrait provisoirement la tête du classement de la zone ouest.



V.Club (photo d'archives)

Au stade Damar de Matadi, l'AS Vetis Club a, une fois de plus, démontré sa montée en puissance en disposant du CS Rojolu de Kinshasa par trois buts à deux. Au classement, le FC Renaissance du Congo (22 points) pourrait garder son fauteuil de leader s'il remporte, au stade du 6 mai à Kikwit, son match face à la lanterne rouge de la zone ouest, l'AS Ndombe de Kikwit. V.Club totalise désormais 24 points. Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) compte 22 points, devant le Racing Club de Kinshasa (20 points). Shark XI FC est cinquième avec 15 points, devant Vetis Club qui engrange 14 points. Dragons/Bilima s'arrête à 13 points, talonné par FC MK (12 points), SC Rojolu (6 points) et Ndombe dernier avec 0 point.

Martin Engimo

INTERVIEW

Prince Djungu : « Écrire sur soi, c'est un exercice très difficile »

Dans cet entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le jeune auteur livre un aperçu de son premier roman et parle de sa démarche. Cette autobiographie qui est du reste aussi sa première publication revient sur une séquence de sa vie. En vente en librairie à Kinshasa depuis sa sortie fin octobre, « J'ignorais encore nager dans les flots de la vie » n'a pas été aisé à écrire. Il y a pris le risque de se dévoiler, quitte à partager un épisode pas très reluisant de sa vie qui, néanmoins, pense-t-il, « pourrait aider ou inspirer beaucoup de jeunes ».

Les Dépêches de Brazzaville : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Prince Yannick Djungu : Je m'appelle Prince Yannick Djungu Tambwe, je suis un jeune congolais et je m'essaie à l'écriture. Je suis aussi un jeune écrivain, un grand passionné de littérature et des médias. Né à Kinshasa et ayant grandi en Belgique, je vis un peu entre ces deux mondes-là. Fils d'écrivain et de metteur en scène aussi. Je parle peut-être un peu moins de ma mère, mais elle est actrice de cinéma et metteur en scène de formation.

L.D.B. : Vous venez de sortir votre tout premier livre et il a un titre assez singulier... Comment devrait-on le comprendre ?

P.Y.D. : Oui, c'est ma toute première publication, mon tout premier roman. J'écris habituellement mais c'est la première fois que je publie. Ce n'est pas facile d'intituler ses écrits. Quand tu finis un article, un bouquin ou une chanson, ce n'est pas toujours évident de trouver un titre qui te parle. Et moi, ce titre me parlait bien. J'invite ceux qui vont me lire de retenir le titre et après lecture du bouquin, ils comprendront le vrai sens de ce livre parce que c'est une image. Je compare juste la vie à une mer, un fleuve et parfois, quand on apprend à nager, on essaie, on tente de faire des brassées, ça marche, ça ne marche pas, c'est un peu comme ça la vie. Elle n'est pas toujours droite, on essaie des fois ça peut marcher ou ne pas marcher. Mais, à la fin avec beaucoup de pugnacité, de patience, de ténacité, on y arrive. Donc, c'est simplement une partie, je dis: «*J'ignorais encore nager dans les flots de la vie*». Est-ce que maintenant je sais le faire ? Ça, c'est une autre question, mais cette partie de la vie-là, j'étais un peu dans ces flots en tentant de bien nager ou naviguer.

L.D.B. : Vous affirmez avoir coutume d'écrire. Pourquoi avoir choisi de vous lancer dans l'arène avec la publication d'un roman ? Cela n'aurait pas été plus facile de commencer l'aventure avec une nouvelle, par exemple ?

P.Y.D. : Cela aurait été plus facile, c'est vrai. Et quand je disais que j'allais publier, mes amis pensaient que j'allais écrire un grand essai sur la politique parce que je suis passionné de politique ou un grand livre de réflexion ou peut-être des nouvelles comme vous le dites, parce que j'aime bien tout ce qui est anecdote, petite nouvelle. Mais je me disais que pour un premier bouquin, j'avais quand même besoin d'une certaine légitimité. Je me voyais très mal débarquer dans ce monde-là et commencer à raconter certaines choses. J'avais besoin, avant que l'on me lise autrement, faire en sorte que

les gens me connaissent un peu. L'œuvre en elle-même est une autofiction. Il y a certes une grande partie de biographie dedans, une autobiographie assaisonnée avec quelques fictions. Ce n'est pas trop fictionnel non plus. Je tenais à ce que le lecteur sache un peu qui je suis avant de savoir que je peux écrire d'autre. Donc, c'est cela qui explique le choix du roman à la place d'un autre genre littéraire.

L.D.B. : Dans ce cas, peut-on prétendre que «*J'ignorais encore nager dans les flots de la vie est votre carte de visite*» ?

P.Y.D. : Oui, c'est vraiment une très belle image. On dira que c'est une carte de visite, une présentation qui n'est pas totale et juste quelques pages car on ne peut pas non plus tout dire sur soi-même et ce n'est pas non plus axé uniquement sur ma personne. C'est aussi un peu ma vision des deux sociétés dans lesquelles j'ai vécu. Une vision comparative par rapport à mes expériences personnelles et mon parcours.

L.D.B. : Êtes-vous de ceux qui pensent que l'on sait mieux parler de soi parce que l'on se voit mieux se voir soi-même déjà à travers le reflet d'un miroir, que de faire écrire sa biographie par quelqu'un d'autre ?

P.Y.D. : J'ai beaucoup travaillé dans le domaine du journalisme, je suis aussi journaliste. J'écris facilement sur les autres, je ferais sans problème un portrait de Fedora, par exemple. C'est vrai que quand il s'agit d'écrire sur soi, c'est un exercice très difficile. Et pour dire vrai, ce bouquin, je l'ai réécrit quatre fois pour en arriver à la version actuelle. Même après, je ne suis pas satisfait. Je me dis qu'il y a toujours moyen de s'améliorer. C'est un effort à faire qui demande de se dépasser car c'est se dévoiler, s'ouvrir un peu plus aux autres. Et j'avoue que ce n'est pas un exercice aisé parce que la tendance souvent quand on parle de soi, on dit que c'est un peu orienté, on ne parle que du côté positif de sa personne. On a plutôt tendance à cacher ou atténuer un peu les échecs ou ce qui n'a pas marché. C'est un dur exercice que j'ai eu à faire et j'ai eu vraiment du mal à y parvenir. Si je vous fais lire la première version, elle est bien différente. Là, je ne me dévoilais pas du tout, c'était un survol... J'avais fait lire à quelqu'un qui s'est montré très exigeant et a soutenu que je pouvais faire mieux que ça. En fait, dans cette version initiale, j'avais peur d'en dire un peu plus sur moi. C'était vraiment quelque chose de terne, de pas profond, de pas précis. Et pourtant, modestement, je dirais que c'était bien écrit mais ce n'était pas personnel, on ne le sentait pas transparaître. C'était comme si je parlais de quelqu'un d'autre que moi. C'était moi sans être moi parce que je ne me dévoilais pas assez, alors que dans cette version-ci, les lecteurs pourront juger par eux-mêmes. Mais je pense que je me suis lâché un peu.



Prince Yannick Djungu Simba

L.D.B. : Pourquoi avez-vous choisi de publier une autobiographie si jeune alors que d'ordinaire on attend ses vieux jours pour s'y mettre ? De plus, une biographie d'à peine 74 pages, ce n'est pas un peu petit... Quelle tranche de vie avez-vous confiné là dedans et laquelle est peut-être gardée pour plus tard ?

P.Y.D. : (rires) Est-ce qu'il y aura une suite ? C'est une très bonne question. Quand j'ai commencé à écrire j'ai été buté à ce questionnement-là. Qu'est-ce que je peux raconter en un nombre précis de page ? Déjà, on ne peut pas tout dire, ça c'est quasiment impossible. Le titre du livre c'est «*J'ignorais encore nager dans les flots de la vie*», donc d'une certaine manière ça signifie que c'est une partie de la vie, une séquence de ma vie que je trouve pleine de leçons. J'aimerais la partager avec les gens qui me liront mais c'est clair que je n'aurai pas pu tout raconter. J'ai fait un tri et même là, quand j'ai fini le bouquin, je pensais : «*J'aurais dû ajouter ceci...* ». Peut-être que ce sera la porte ouverte à une suite. Je vous invite à lire le livre.

L.D.B. : Honnêtement, dans ce livre, vous vous présentez sur votre meilleur profil ou est-ce juste ce que vous voulez que les gens sachent de vous ou encore est-ce le rendu de ce que l'auteur voit dès lors qu'il pose le regard sur soi ?

P.Y.D. : Je vais expliciter ma démarche. J'ai grandi en Belgique mais j'ai vécu aussi à Kinshasa et j'ai souvent remarqué que beaucoup de jeunes, moi en premier, sont en manque de modèles et de repères. Lorsque cela fait défaut, il arrive qu'on ne fasse pas de bon choix dans la vie parce qu'on ignore les choses et on avance à l'aveuglette. J'ai essayé de faire un examen de mon parcours, d'où je suis venu jusqu'à celui que je suis maintenant, j'ai vu qu'il y avait une séquence de ma vie, je le dis assez modestement, pourrait aider ou inspirer beaucoup de jeunes par rapport à ce que j'ai vécu.

L.D.B. : Y a-t-il une symbolique à travers la photo illustrant la couverture de votre livre ? Est-ce vous, l'enfant avec la canne à pêche ?

P.Y.D. : Oui, au fait cette photo a été prise alors que j'étais encore très jeune, on le voit, j'avais entre cinq ou six ans. J'étais

avec mon grand-père que l'on aperçoit derrière-moi, il possédait des étangs au niveau de Mbudi-Kinsuka. Et les week-ends, quand on allait passer la journée avec lui, il m'apprenait à pêcher, je n'y arrivais pas mais ce jour-là, j'ai pris mon premier poisson. Il était petit, mais c'était mon premier poisson. Ça reflète un peu l'image du livre. En fait, quand je dis que j'ignorais, c'est que j'avais toujours essayé et en fin de compte j'y suis arrivé. C'est aussi un message d'espoir ou de réconfort. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui passent des fois par des moments de déception, des remises en question... Mais si on met en avant certains profils, certains parcours, on peut découvrir mais tiens, «*J'ai peut-être connu ça mais il y a quelqu'un qui a vécu pire que ça et s'en est tiré* », ça motive. C'est peut-être cela aussi la motivation et le pourquoi de mon livre. Et pour le faire, je n'ai pas besoin d'attendre que j'aie 70 ans ou que je meure pour publier mon autobiographie. On écrit quand on a envie de partager, de raconter quelque chose. Moi, j'avais cette envie.

L.D.B. : Le livre est signé sous le pseudonyme Yannick P. Tambwe mais à la fin, l'auteur est présenté sous sa vraie identité. Pourquoi ce détournement ?

P.Y.D. : Je tiens quand même à préciser que c'est un faux pseudonyme parce que les mots et les noms qui sont utilisés sont une partie de mon nom. J'ai simplement occulté mon premier prénom et mon nom de famille pour la bonne raison que je suis fils d'un écrivain. Mon père s'appelle Charles Djungu Simba. C'est un illustre écrivain congolais qui a écrit une trentaine d'ouvrages. Il a été journaliste aussi et est assez connu. Je me disais que si je signais Djungu, automatiquement les gens m'identifieraient à mon père. Ce qui n'est pas si mal mais j'estimais que ça serait un peu trop facile pour moi. La difficulté que j'aurais eu c'est de défendre cette identité-là parce que les gens seraient portés à faire la comparaison entre le père et le fils, à se demander si ce dernier vaut plus que son papa. Il y a ça mais aussi, je voulais que mon premier livre existe par lui-même et non pas parce qu'il a été écrit par le fils de Charles Djungu Simba. C'est vraiment ça. Je tenais à ce que les gens me jugent d'abord par le contenu et non par la forme sinon ils partiraient d'un à-priori positif se disant que le fils va écrire aussi bien que son père. Ce qui ne sera peut-être pas le cas après lecture et qu'ils en viennent à penser, il est piètre comparé à son père, mais je n'espère que ça se passera de la sorte. Les à-priori peuvent être aussi négatifs... c'est pour prévenir ce genre de réflexes naturels que j'ai pris la précaution de ne pas le signer. Il y a autre chose que vous n'avez pas souligné, le livre n'a pas de préface, j'ai fait ce choix qui entre un peu aussi dans cette même démarche. Je n'ai rien contre les préfaces, mais je me dis qu'elles sont un peu comme des béquilles surtout pour un premier bouquin. Les gens vont chercher un auteur éminent qui a fait un nom pour pousser le livre. Moi, je ne voulais pas ça. C'est osé, je sais, un challenge. Je voulais que ce soient les lecteurs qui la fassent indépendamment du fait que je suis le fils d'un écrivain. Je veux que l'on me découvre par moi-même tout en étant fier de mon père.

Nioni Masela

AFFAIRES FONCIÈRES

Le gouvernement décide de mobiliser la force publique dans la zone économique spéciale de la ville océane

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public a, le 22 novembre, au cours d'une réunion tenue avec toutes les parties prenantes au développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, décidé de faire respecter par le biais de la force publique la déclaration d'utilité publique prise depuis 2009.

En face des propriétaires terriens et fonciers, en présence des représentants des administrations publiques concernées par la question et des autorités préfectorales, municipales et de la force publique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a été direct et a parlé sans détour. « Dans le cadre de la mise en place de la zone économique



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou Crédit photo «Adiac»

spéciale de Pointe-Noire, le gouvernement de la République a pris un certain nombre de dispositions dont la déclaration d'utilité publique. Seulement, si certains observent ces dispositions réglementaires d'autres par contre font semblant de les ignorer et font obstruction au développement de la zone économique spéciale », a-t-il martelé. Et d'ajouter : « Depuis 2009, quand a été faite la déclaration d'utilité publique concernant la zone économique spéciale, aucune action, aucune opération ne peut se faire dans la zone sans l'avis du gouvernement. Or, malheureusement depuis cette date, beaucoup de choses se sont faites. Seulement, tous ces actes posés après la déclaration sont nuls. À compter de ce jour, je fais mouvoir la force publique pour détruire et ceux

qui se sont permis de vendre ou d'acheter après cette déclaration n'auront que leurs yeux pour pleurer ».

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a qualifié ces comportements véreux de troubles de jouissance et de troubles à l'ordre public qui sont imputables qu'à leurs auteurs. « Je considère que si l'on est Congolais, on ne pose pas les actes contre la République », a-t-il poursuivi. Et de demander qu'à partir de cette date, personne ne doit vendre, ni entreprendre des travaux dans la zone. La zone économique spéciale de Pointe-Noire s'étend de la rivière rouge jusqu'à la Pointe-Indienne et au-delà de la route nationale n° 5 sur une superficie de 3150 hectares.

Hervé Brice Mampouya

MASA 2018

Lancement de l'appel à candidatures

Le Marché africain des arts et du spectacle (Masa) d'Abidjan en Côte d'Ivoire fête en 2018 ses 25 ans d'existence. Pour marquer avec faste cet événement qui aura lieu du 10 au 17 mars 2018 dans sa 10e édition, le comité d'organisation vient de lancer un appel à candidatures à l'endroit d'éventuels participants. Les Congolais qui ont toujours fait bonne figure par le passé lors de ce grand rendez-vous culturel rééditeront certainement les mêmes exploits.



L'affiche de l'édition 2018 Crédit photo «Adiac»

L'humour, le conte, la danse contemporaine, la musique, le théâtre, la danse patrimoniale sont les différentes disciplines au programme de cette édition. Des spectacles de moins de 3 ans y seront présentés par les groupes participants qui vont devoir d'abord adresser le dossier de candidatures pour validation par l'organisation. Ainsi, jusqu'au 30 novembre 2017, les artistes désireux de participer à ce grand rendez-vous des arts doivent envoyer leurs candidatures qui doivent contenir, entre autres, une photo de scène, une vidéo du spectacle, un press book, une liste des créations et diffusions des trois dernières années, une présentation du spectacle, la date de création, le thème, la démarche, le résumé de l'histoire mise en scène pour

le conte, l'humour, la danse et le théâtre, les textes des chansons pour la musique, etc. La publication de la liste des groupes et des artistes intervient le 17 décembre 2017. Depuis l'organisation de la première édition du Masa, les artistes congolais ont toujours défendu honorablement les couleurs nationales. c'est le cas de Saintrick Mayitokou (musique), Roch Banzouzi (comédie), Abdou Fortuné Koumbha (conte), etc. Le Masa est créé en 1993 par l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est un festival des arts vivants organisé tous les deux ans à Abidjan. En marge du Masa, des spectacles, des rencontres professionnelles et colloques se tiennent dans capitale ivoirienne.

Hervé Brice Mampouya

L'Église du Rwanda demande pardon pour le génocide

Les évêques réaffirment que l'Église catholique, en tant qu'institution, n'a pas pris part au génocide mais des chrétiens ont été impliqués.

C'est une page douloureuse de l'histoire du Rwanda et même de l'Afrique que les évêques catholiques ont voulu tourner dimanche. Plus de 22 ans après cette effroyable tragédie, une première de cette ampleur en un laps réduit de temps dans toute l'Afrique, les officiels de l'Église catholique demandent ouvertement pardon aux familles des victimes. Le génocide précipita, entre avril et juin 1994, plus de 800.000 Rwandais dans la mort. Tutsi en majorité, mais aussi des Hutus, firent les frais d'une soudaine folie qui vit s'abattre des machettes sur le cou de personnes qui avaient vécu jusque-là dans une relative sérénité.

Dans un pays comme le Rwanda, catholique à plus de 90%, il était inévitable que des officiels de l'Église mais aussi une foule de chrétiens anonymes subissent – ou perpétuent- les effets d'une furie vengeresse dont le détonateur fut sans doute l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Hutu, son avion fut abattu à l'approche de l'aéroport de Kigali le 6 avril 1994. C'est le lendemain que les « massacres », d'une fureur et d'une ampleur jamais atteintes jusque-là dans un pays d'Afrique, commencèrent.

Rien ni personne ne fut épargné : femmes, vieillards, enfants furent embrochés, tranchés, recherchés et découpés. Il semble que des prêtres prirent part à ces tueries ou qu'ils incitèrent un groupe de paroissiens à se jeter sur les autres. Plusieurs prêtres, religieux et religieuses catholiques ont été jugés pour participation à ce génocide. Un tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) siégeant à Arusha, au nord de la Tanzanie, fut institué. Tout comme la justice belge, il condamna ou acquitta beaucoup d'hommes et de femmes catholiques.

Le plus haut responsable de l'Église ca-

tholique à avoir été jugé pour génocide, feu Mgr Augustin Misago, fut acquitté et libéré après plus d'un an de prison en juin 2000. À l'époque du génocide, feu le pape Jean-Paul II à Rome avait donné des instructions fermes pour que tout ecclésiastique soupçonné de participation au génocide vienne répondre de ses responsabilités devant la justice. C'est à l'occasion de la clôture à Rome de l'année du Jubilé de la Miséricorde, temps où l'Église catholique a été invitée à demander ou accorder le pardon, que les prélats du Rwanda ont publié leur lettre de pardon. « Nous demandons pardon pour tous les chrétiens qui ont été impliqués dans le génocide, nous demandons pardon pour eux », a annoncé dimanche à la presse Mgr Philippe Rukamba, président de la Conférence des évêques du Rwanda.

Lors des commémorations du 20e anniversaire du génocide en avril 2014, le président Paul Kagame avait publiquement accusé l'Église catholique d'avoir « pleinement participé » à la mise en place de l'idéologie coloniale créant un clivage entre hutu et tutsi et ayant in fine abouti au génocide. Au lendemain de leur entrée dans Kigali, en juin 1994, des éléments du Front patriotique rwandais, le mouvement du président Kagame qui mit fin au génocide, assassinèrent trois évêques catholiques.

Mgr Joseph Ruzindana, évêque de Byumba ; Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque de Kabgayi et Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque de Kigali furent retenus co-responsables du génocide en raison de leur proximité avec le défunt président Habyarimana. Leurs corps furent retrouvés le 5 juin 1994 à Gakurazo, dans le centre du Rwanda. L'Église catholique traîne le soupçon de participation active au génocide, ou de participation passive pour ne pas avoir tout fait pour s'y opposer. Les massacres eurent lieu y compris dans des églises.

Lucien Mpama

TOURNOI DE LA RÉPUBLIQUE

Etoile du Congo rejoint Cara et Diabes noirs en demi-finales

L'Etoile du Congo a validé le 22 novembre son ticket de disputer les demi-finales, en imposant une défaite de 3-1 au club équato-guinéen de Sony Ela Nguema.

Avec zéro point en deux matches, les Equato-guinéens quittent la compétition. Etoile du Congo et Diabes noirs déjà qualifiés disputeront la première place du groupe B ce 24 novembre à 17 heures. Le deuxième, rappelons-le, affrontera en demi-finale, le Club athlétique renaissance aiglons vainqueur du FC Kondzo 2-0. A deux journées de la compétition, trois des quatre demi-finalistes sont connues. Toutes les équipes de Brazzaville. Le Cara, Etoile du Congo et Diabes noirs. Le dernier ticket du groupe A se disputera ce jeudi entre le FC Kondzo et APR du Rwanda. Dans ce groupe, le Cara a fait un sans-faute. Les Aiglons ont dominé le FC Kondzo 2-0 en match comptant pour la deuxième journée. Eric Kandza a profité d'une mauvaise relance du



Tsika Makosso, auteur d'un doublé, a qualifié l'Etoile du Congo pour les demi-finales (Adiac)

gardien de Joe Ombandza pour ouvrir le score à la 60e minute. Son troisième but de la compétition, après son doublé face à APR lors de la première journée. Ce qui fait de lui, le meilleur buteur

de la compétition. Après lui, son coéquipier Bermajin Kangou a achevé l'œuvre à la 79e minute. Sa reprise de la tête sur une balle arrêtée bien travaillée a mis les Aiglons à l'abri. Avec six points, Cara attend avec impatience son

adversaire. Ce sera entre l'Etoile du Congo ou Diabes noirs. Les Stelliens ont pris le 22 novembre la tête du groupe B à la différence des buts (3 buts marqués contre deux pour les Diabes noirs). Et pourtant dès l'entame du match

contre Sony Ela Nguema, ils n'ont pas eu la tâche tout à fait aisée. Leur avant-centre Sissoko Tiecoro se blesse dès l'entame du match. Il est remplacé par Rox Oyoh, le meilleur buteur du dernier championnat national. C'est d'ailleurs l'ancien joueur de Saint-Michel de Ouenzé qui montre la voie à ses coéquipiers. Il ouvre le score dès la 27e minute. Mais juste avant la pause, Carlos Mosibe Ouedjeu lui a répondu sur coup franc. Les Equato-guinéens ont par la suite vécu une seconde mi-temps très chaotique. A la 47e minute sur une longue ouverture, Eric Yema bute sur le gardien de Sony Ela Nguema. Tsika Makosso a suivi puis a replacé l'Etoile du Congo devant (2-1). Il récidive à trois minutes de la fin, en marquant cette fois-ci un but d'anthologique. Tsika Makosso fait marcher le défenseur et le gardien à quatre pattes avant de marquer dans les buts vides. Comme ce fût le cas pour Diabes noirs et Cara, Etoile du Congo a essayé ses nouvelles recrues. Et ça a l'air de marcher.

James Golden Eloué

ETOILE DU CONGO

Christian Languangui à la tête de la commission interimaire

Après la démission d'Hamadi Baba, Christian Languangui s'est vu confier les rênes d'un comité qui n'a pour mission que de gérer l'équipe jusqu'à la fin du tournoi de la République.

Le 19 novembre, l'Etoile du Congo était convoquée en assemblée générale avec l'espoir de voir un nouveau président prendre les commandes de l'équipe. Mais ce n'était qu'une illusion. Car à la place, c'est Hamadi Baba qui a officialisé sa démission en laissant le poste vacant.

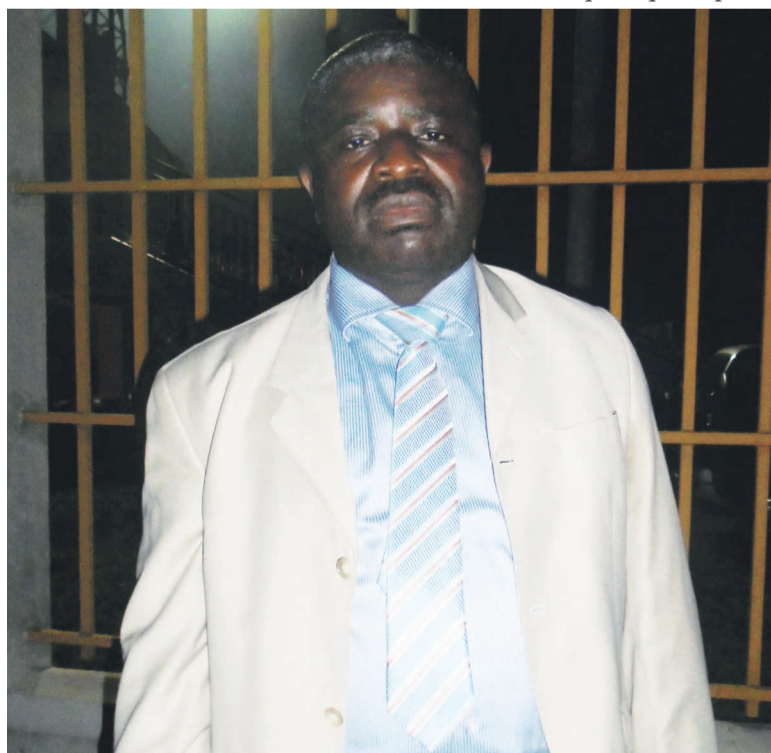
« Moi j'ai terminé mon mandat de trois ans que vous m'aviez confié avec un bilan que vous

connaissez. En trois ans, l'Etoile du Congo a disputé trois coupes d'Afrique. Nous sommes dans notre stade. Ce que l'Etoile du Congo n'a jamais obtenu depuis sa création. Je vous annonce aujourd'hui que je suis parti. Mais je reste supporter comme à l'époque. Le nouveau président, nous allons le soutenir tous », a déclaré Hamadi Baba, le jour où il rendait son tablier.

Séance tenante, Dominique Dinga, le président des sages de l'Etoile du Congo a annoncé la mise en place d'un comité chargé de gérer le tournoi de la République. « Nous avons intimé l'ordre pour l'intérêt de la République et pour

l'intérêt de l'Etoile du Congo, de gérer le tournoi. Le 29 novembre tout est fini », avait conclu Dominique Dinga. Ce comité mis en place a pour coordonnateur général Christian Languangui. Il est secondé par quatre autres coordonnateurs : Jean Kotongo, Mouanda Dibala, Guy Marien Leyo, Ghislain Lendouma Ngapela (chargé des finances) et Kambou. Le secrétariat général est assumé par Isidore Moranga ayant pour adjoint Nicaise Kouendzé. Jean Marie Ockombi et Constant Oka géreront l'intendance. Guy Vital Ofounda est chargé des relations avec les supporters. La commission discipline est dirigée par Thomas Elenga, Stéphane Mpieré, Guy Alain Mendome. Jean Jacques Ndomba, colonel Ten Poponi, Romuald Ossié, Joseph Okou, Lobilo Mbemba et Parfait Ngolo, sont les conseillers du coordonnateur général. Le staff technique de l'Etoile du Congo n'a pas changé. Henri Endzanga reste directeur technique. Elie Rosser Ossié garde son poste d'entraîneur principal avec Roch Service Toussaint comme adjoint. Bienvenu Sandy jouera le rôle de consultant. Christian N'kondo et Gaston Effanga sont les membres du staff médical. Après ce tournoi, ce comité devrait laisser la place à un comité ad hoc chargé de préparer l'assemblée générale électorale. Etoile du Congo trouvera t-elle un preneur après le départ d'Hamadi Baba. Affaire à suivre de très près.

J.G.E.



Christian Languangui gère l'Etoile du Congo jusqu'à la fin du tournoi de la République/Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Bulgarie, France, Suisse et Turquie)

Angleterre, championnat U23

Sans Offrande Zanzala, qui suit sa rééducation, les U23 de Derby County sont corrigés par ceux de Leicester (0-5). Derby County est 11e sur 12 avec 8 points. Rappelons que le Brazzavillois a été victime d'une rupture des ligaments croisés, le 3 août, en match amical contre Norwich.

Bulgarie, 14e journée, 1re division

Averti à la 7e minute, Rahavi Kifoueti a été remplacé à la 46e lors du match nul du Lokomotiv Gorna sur le terrain de Neftohimik (1-1). Le Lokomotiv est 12e sur 14.

France, 15e journée, 2e division

Sans Fernand Mayembo, non retenu, Niort l'emporte à Brest (3-2). Et remonte à la 7e place.

Suisse, 15e journée, 2e division

Igor Nganga, titulaire, et Wil prennent un point au Mont (0-0). Troisième avec 25 points, Wil compte toujours 14 points de retard sur le premier.

Turquie, 11e journée, 2e division

Christ Bakaki est entré à la 83e lors du match nul concédé par Manisaspor face à Samsunspor (0-0). Avec 4 points, Manisaspor est 18e et dernier.

Camille Delourme

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA)

CFA, 11e journée Groupe A

Bergerac remporte le derby périgourdin sur le terrain de Trélissac (1-0). Remplaçant, Damien Mayenga est entré à la 66e. Avec ce 3e succès consécutif, Bergerac est premier avec 23 points. Dalphin Bassompa est resté sur le banc lors du revers de Plabennec face à Saint-Malo (1-2). Jonathan Ikoné Nanitamo était titulaire lors de la défaite du PSG à Cholet (1-2). Remplacé à la 82e. Galcot Youlou Loufoukou n'était pas dans le groupe choletais. Sans Bradley Mazikou, blessé,

la réserve de Lorient l'emporte 2-0 à Vitry.

Sans Ronald Bafounta Mampouya, Romorantin bat Chartres 1-0.

Groupe B

Junior Brunallergene Etou était titulaire lors du match nul de Drancy chez l'AC Amiens (2-2). Après un court passage (3 mois) au Havre, le natif de Brazzaville retrouve le club où il a évolué entre 2012 et 2016. Sans Teddy Lié Okou, non convoqué, la réserve du Havre s'impose 4-1 sur le terrain de Calais.

C.D.